

LE CHÉMA (XXI)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (II)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = CHÉMA, ISRAEL)
- ▶ **ADONAI ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du **manichéisme zoroastrien**) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (**superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non**)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

Ce propos est d'importance et fera donc l'objet de deux entretiens.

§XIV_B **DEUXIEME PROPOS : SUR DEVARIM**

Rappelons ce que nous dit le verset :

VÉ AYOU **A DÉVARIM** A ÉLÉ ACHER ANOKHÍ MÉTSAVÉKHÁ A YOM AL LEVAVEKHÁ
Et ces **PAROLES** ci que J'ordonne aujourd'hui à ton lévav (intellect ou affect)...

§ XIV_{B1} **UNE PREMIERE ECOLE DE LECTURE NOUS RENVOIE D'ABORD AU DECALOGUE**

Cette lecture envisage la référence à ces « paroles », (ces *dévarim*) comme un continuum du texte qui précède tout juste le Chéma, c'est-à-dire l'énoncé des dix 'commandements'.

► Cette constatation ressort aussi du fait que le décalogue était déjà annoncé par l'utilisation, en prologue, de ce même vocable, et de ce même radical (ך ם ך) dans un verset valant déjà en « abstract » un véritable « *mini-chéma* »

En quelque sorte une 'bande annonce', un « chéma katane »

(Deut 5,1) :

« (Moïse fit appel à tout Israël et leur dit) :

« *Ecoute Israël, les lois et les statuts que je dis (ך ם ך DOVER) à vos oreilles aujourd'hui
et vous les enseignerez et vous prendrez bien garde à les appliquer* »

Chacun y aura reconnu le thème résumé du Chéma. (depuis « *Vé ayou a dévarim a élé etc...* »)

Puis suit alors le décalogue.

Puis ensuite, après le décalogue, Moïse reviendra à nouveau sur le précédent verset ci-dessus et le développera : c'est alors le texte **complet** du 'Chéma' celui retenu comme profession de foi..

► Pour les tenants de cette option, celle de ne considérer la vocation de ce paragraphe du Chéma que comme une référence faite spécifiquement au seul décalogue, celle-ci est confortée si l'on considère de traduire le vocable **A-YOM (היום)** par « *aujourd'hui* »,

C'est à dire '*ce même jour*'.

Jour où Moïse, dans la foulée, vient successivement : d'abord d'annoncer (*mini-chéma*), puis ensuite d'énoncer ce **décalogue**, puis ensuite nous rappelle comment diffuser et faire vivre ces valeurs (*chéma in extenso*)

Et comme la première parole (l'existence, l'unité et l'indivisibilité divine ...) ne saurait en rien relever d'un quelconque commandement, mais bien du simple rappel d'une évidence, c'est tout naturellement le radical **דבר** (parole) qui est retenu.

► En ce sens, on notera tout autant l'exacte similitude du vocable **ETH A DEVARIM A ELE** ces **paroles-ci**, en vocable identique qui est **à la fois** utilisé :

et dans le Chéma

et dans la révélation du décalogue au Mont Sinaï.

(Deut. 5, 19) :

« *Ces paroles-ci (**ETH A DEVARIM A ELE** – c'est-à-dire le décalogue) l'Eternel les adressa à toute votre assemblée sur la montagne, au milieu des feux, des nuées et de la brume, d'une voix puissante* »

Ainsi la lecture en continu du chapitre 5 puis 6 du Deutéronome montre que « tout se tient » et que les termes utilisés et choisis dans l'exergue de Moïse sur le décalogue se recourent...

► Toujours en cette démarche, Le Lévitique nous apprend déjà que si la Torah est source de vie c'est surtout par **le rejet du polythéisme et des superstitions** (*sont concernés à l'époque l'Égypte et Canaan*) et donc met explicitement au hit-parade des **valeurs vitales** le tout début du décalogue comme socle de la Torah.

(Lévit. Ch 18 vers 2 à 5)

« *Les pratiques du pays d'Égypte, où vous avez demeuré, ne les imitez pas et ne vous conformez point à leurs lois. C'est à mes statuts que vous devez obéir, ce sont mes lois que vous respecterez dans votre conduite ; c'est moi l'Eternel qui suis votre Dieu* »
« *Vous observerez donc mes lois et mes statuts parce que l'homme qui les pratique obtient par eux, la vie. Je suis l'Eternel* »

§ XIV_{B2} CONSEQUENCE DE CETTE PREMIERE ECOLE DE LECTURE

L'enseignement continu, (*c'est-à-dire, en temps normal, celui fait par l'ascendant ou le précepteur*), aurait ainsi pour mission prioritaire d'explicitier, « en tous temps et en tous lieux, aux descendants, l'importance extrême de chacune des **dix paroles du décalogue** et donc **le chéma a**, en cette lecture, comme finalité de rappeler ce devoir '*décalogal*' et d'**y axer et d'y concentrer son propos.**

D'abord parler du décalogue.

Contrairement à ce qu'un abord superficiel pourrait nous laisser croire, il y a là déjà largement de quoi y faire, de par toutes ses implications directes et indirectes !!

Ainsi le discours sur le seul Chabat comporte, si l'on s'y attelle,

- tout le volet de la création et de sa dynamique
(*version du décalogue dans la paracha Ythro – Exode Ch 20 vers 8 à 11*),
- tout le volet de la sortie d'Egypte
(*version du décalogue dans la paracha Vaéthkhanane Deut. Ch 5, 12 à 14*)
- tout le volet de justice et d'égalité sociale,
- celui de l'éducation au respect de l'étranger
- l'éducation au respect du monde animal etc....

Que voilà un vaste programme pédagogique ambitieux !

Rêvons d'une société qui appliquerait **effectivement** ces préceptes (*pas de vol, ni de meurtre, ni de superstitions, ni de polythéisme soit déguisé ou soit ouvert, ni... ni...*)

Toujours en cette lecture, et toujours pour les tenants de cette hypothèse sélective, les autres ampliations « *secondaires* » de la Torah – c'est-à-dire les autres commandements (environ ± 603 approximativement répertoriés) ne seraient, - quant à eux reléguables qu'en études ponctuelles, par un « séminaire » épisodique et complémentaire de **sept jours chaque septième année** en temps estimé suffisant (c'est le commandement positif n°16 enjoignant un rassemblement collectif périodique du peuple (*sous le soleil, il n'y a donc pas de Woodstock nouveau*))

Les tenants de cette position se basent sur le fait que bien de ces 613 commandements ne concernent que peu, voire même pas du tout, **dans sa pratique** le citoyen hébreu *lambda* de base. Alors que le décalogue concerne la totalité des fidèles.

Certains commandements n'étaient destinés, par exemple, qu'au seul grand prêtre pour son exercice.

D'autres commandements, et même hors prêtrise, ne concernent même de que des situations très ponctuelles.

Ainsi chacun ne rixe pas avec son voisin (*surtout si tous deux ont été éduqués à aimer son prochain comme soi-même*) et cela, de surcroît, juste au moment où passe une femme imprudente, laquelle, qui plus est, est enceinte, et qu'ils heurtent - et laquelle malheureuse, par comble de malchance, avorte (Exode 21, 22).

Convenons que cela reste quand même une rare mésaventure, même de notre temps !! Et même s'il ne s'agit là que d'un exemple, il n'empêche que la solution reste quand même de la seule appréciation d'un magistrat (Chofét – d'où le nom de Mi **Chpat** im pour les lois judiciaires). Or la magistrature ne constitue qu'une fraction de population...

D'ailleurs, bien des commandements sont (en théorie) devenus depuis **obsolètes** : ainsi ceux sur les esclaves et les rituels de leur possession ou d'affranchissement ou bien les rituels de désintoxication zoolâtrie (*voir l'article « l'énigme de la vache rousse et de l'eau lustrale »...*

Alors que les **DIX COMMANDEMENTS**, quant à eux, sont fait pour traverser les civilisations et les siècles, car ils impliquent le quotidien dans une éducation de fond, avec **une inculcation de valeurs fondamentales, concernant tout un chacun**, et donc justifient une vigilante et nécessaire éducation de nos enfants à les accepter, par une répétitivité du discours, et les former à pouvoir ainsi faire face aux confrontations et défis quotidiens de leur future existence d'adulte.

(*un exemple : (voir le film Le Lauréat) : Ma fils, tâche de devenir adulte oui, adultère non*)

Pour terminer cet entretien, deux mots de Moïse, non anodins, méritent qu'on y réfléchisse.

Reprenons *in extenso* le verset antérieurement cité (*Deut. 5, 19*) :

« Ces paroles –ci, l'Eternel les adressa à toute votre assemblée sur la montagne, au milieu
« des feux, des nuées et de la brume, d'une voix puissante, **SANS RIEN Y AJOUTER** וְלֹא יוֹסֵף »

Moïse nous rappelle ici cette sélectivité Divine dans la hiérarchie des devoirs et y **insiste**. ?

A SUIVRE

LE CHÉMA (XXII)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (III)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ECOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de *kol כל* permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le *chéma* .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chatbat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à *néféch נפש*
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » דְּבָרִים *dévarim*

♥ Une première étude développe les raisons qui font que le vocable et le contexte du Chéma nous réfèrent au **décatalogue**

§XIVc **PROPOS SUR DÉVARIM** (suite)

Rappelons que le verset de référence ici étudié nous disait

VÉ AYOU **A DÉVARIM** A ÉLÉ ACHER ANOKHÍ MÉTSAVÉKHÁ A YOM AL LEVAVEKHÁ
Et ces **PAROLES** ci que J'ordonne aujourd'hui à ton lévav (intellect ou affect)...

Et rappelons que nous avons précédemment vu qu'il se rapportait directement au Décalogue.

Mais pour autant une telle exégèse, ne liant le Chéma qu'à la seule transmission des tables de la Loi, soulève certaines interrogations épineuses.

§ XIVc1 **PREMIERE FAIBLESSE DE CETTE PRÉCEDENTE EXEGESE**

Selon Moïse :

1°) Aux parents éducateurs revient le rôle d'enseigner quotidiennement les dix paroles

2°) A la communauté revient, toutes les fins de septennat, de compléter la formation parentale par une semaine d'étude collective (*une yechivah avant l'heure*).

Pour cela, l'ensemble du peuple devait être réuni.

Or la future dispersion du peuple et l'occupation itérative du pays rendront ces rassemblements difficilement réalisables

(d'où d'ailleurs la substitution d'époque de la lecture du rouleau par les haptaroth)

Première remarque :

Si l'on suit toujours cette thèse privilégiant une lecture renvoyant au décalogue, On notera, par un calcul élémentaire, qu'il est demandé par Moïse :

- d'inculquer , chez les jeunes, **les valeurs prioritaires du monothéisme et du décalogue** en général , et ce, pendant 7 ans - soit 7 fois 52 semaines - soit 364 semaines en enseignement continu et intensif,
- alors qu'il n'est demandé de ne leur consacrer **QUE** seulement une semaine tous les sept ans de formation pour l'ensemble de tout le reste de la Torah !!

Deuxième remarque :

1°) Cette lecture crée une très nette **hiérarchie** dans les commandements ...

2°) La Torah est **accessible à tous** (en sept jours) et donc **destinée à tous**
*cf : Cette Loi que je te donne aujourd'hui, elle n'est pas trop loin de toi pour que tu dises :
qui ira me la chercher etc....
La Torah est donc très limpide, et de par son essence même égalitaire (ben-Adam)
On doit donc rester très réservés envers ceux qui s' auto -proclament relever d'une élite
et possesseurs d' une seconde thora ésotérique dispensatrice de pouvoirs superstitieux....*

§ XIV_{C2} DEUXIEME DIFFICULTÉ D'UNE LECTURE DU CHEMA EN « VERSION DECALOGUE »

Cette lecture, non intelligemment comprise , présentait un danger.

Certains croyants , par dérive, n'avaient cru y lire que le judaïsme ne se réduisait qu'au seul décalogue.

Or, si le texte demande bien de délivrer un tel enseignement quotidien et permanent du décalogue, par contre, nulle part, il n'y implique qu'il faille ne **le limiter** qu'aux seules tables de la Loi.

Bien au contraire.

C'est un enseignement prioritaire, **nécessaire mais non suffisant.**

Prenons un exemple en illustration :

Le Chapitre 19 du Lévitique ordonne : « **Soyez saint car Je suis saint, Moi l'Éternel** »

Ainsi, juste après avoir énoncé les interdits sexuels (*Chap.18 – voir notre article sur les liaisons interdites*), le texte nous explique que , si cette sainteté passe effectivement par le respect du décalogue , elle passe **AUSSI** par **une attitude, un comportement** qui :

- ▶ *d'une part* doit **tirer la leçon donnée** par les erreurs ou non des patriarches ainsi :
 - les versets 16 à 18 font implication directe à l'histoire et comportements tels que ceux de Joseph et de ses frères – (*relire les chapitres 37 et 45 de la Genèse*)
 - le verset 17 et 18 fait référence aussi à l'absence de quelconque rancune de Esau envers Jacob ou encore de même pour Joseph...(*relire Genèse 33 versets 4 à 9*)
- et ainsi de suite...*

Or comment apprendre à tirer une leçon de ces nombreuses erreurs de genèse si on s'abstient de les enseigner soit en exemples à prendre, soit en contre-exemples?

- ▶ *d'autre part* ce comportement doit suivre des recommandations qui **ne sont pas inscrites dans le décalogue** ainsi (extraits):
 - inculquer le partage convivial des bêtes de sacrifice (à terminer dans les deux jours)
 - ne pas ramasser la glanure
 - ne montrer ni ménagement au faible, ni faveur au puissant,
 - ne pas calomnier,
 - ne pas « piquer » la femme de son esclave,
 - ne pas utiliser les rites funéraires des égyptiens (*tonsure en rond, entailles cutanées*)
 - respecter le vieillard (*et donc pas seulement son père et sa mère...*) etc...

tous extraits non limitatifs et ne faisant pas partie des tables de la Loi.

Et le texte sur cette *kédoucha* (sainteté) conclut par une obligation (Lev. 19, 37):

« **Observez bien** (**ושמרתם** *au sens d'observation scientifique, de réflexion*)
« **TOUTES mes directives , mes lois-socles** (**חקתי**) **et**
« **TOUTES mes lois dans leurs applications** (**משפטי** *comme שפוט Chophet, magistrat*)

TOUTES mes directives et mes lois, donc pas seulement les lois du décalogue. C'est clair.

Certes, on pourrait arguer que la semaine *ad hoc* du septennat suffirait en cela.
Mais est-ce bien raisonnable ?

PRENONS UN EXEMPLE D'ACTUALITE RECENTE :

Alors qu'un verset du même chapitre de sainteté nous dit qu'il faut (*Levit. Ch 19, verset 33*):

« **aimer l'étranger comme soi même, et le considérer comme un de vos compatriotes** »

Comment s'abstenir de débattre avec nos enfants, (*sauf une fois tous les sept ans ??...*) de ce commandement, alors même qu'un certain extrémiste s'alléguant « *juif religieux* » (sic) a fait récemment une campagne virulente en prônant, en Israël, la haine de l'arabe citoyen israélien et qu'il fallait, disait-il, débouter *manu militari* hors d'Israël... (une bien curieuse lecture de la Torah et un bien curieux amour de son prochain et de l'étranger!) Elu depuis, ce personnage représentant ce courant extrémiste s'autoproclamant « religieux » (re-sic) est devenu ministre des affaires« *étrangères* » !

§ XIV^{c3} QUELQUES REFLEXIONS DIVERSES ET FINALES SUR « DEVARIM »

I – PREMIERE REFLEXION : VERS UN CHÉMA DE SIMPLE BONNE CONSCIENCE ?

Que l'on adopte l'une ou l'autre des écoles, le Chéma fait d'abord **l'obligation** d'un enseignement quotidien **effectif** des valeurs de la Torah. (*dont le décalogue*)

Prenons une image pour comparaison :

Imaginons un fumeur maladif qui en souffre et qui, matin et soir répète :

« *C'est décidé : J'arrête de fumer* »

Puis, sur ce, il entame aussitôt allégrement son paquet de cigarettes, pleinement satisfait pour sa santé, et satisfait de lui, simplement pour avoir énoncé la phrase « *j'arrête de fumer* »

Tout un chacun lui fera remarquer que le but sanitaire n'est pas en soi de **dire** que l'on *doit* arrêter, mais bien de passer à l'acte et d'arrêter **effectivement**.

Il en est strictement de même du Chéma .

Le texte nous ordonne de discuter et d'enseigner, en tous lieux et tous temps, les **DEVARIM**, c'est-à-dire non pas de lire le chéma et de soliloquer sur ce paragraphe mais bien de **dialoguer** et de s'entretenir de ces valeurs du décalogue et des autres valeurs de la Torah, (*Vé dibarta bam*) peu importe le courant de pensée

Donc surtout pas de soliloquer !

Or, par une bien curieuse dialectique de diversion, c'est la lecture du Chéma en lui-même, et non plus la mise en application de son contenu, qui est devenue, depuis les premiers talmudistes, et au fil des ans, un '**commandement**' **ajouté autonome, substitutif, et de facticité**

Or rappelons que le Chéma est une **profession de foi**, une très belle profession de foi certes, mais non un commandement. (Il n'est pas écrit : *voici le paragraphe ci et spécifique que tu as obligation de lire quotidiennement...*)

D'ailleurs une profession de foi n'est-elle pas, par définition même, forcément spontanée ? Et toute profession de foi qui ne le serait pas et qui se commanderait, serait-elle encore alors, *stricto sensu*, une vraie profession de foi ?

Ainsi avec le temps, le chéma est devenu un ersatz d'accomplissement du devoir accompli d'enseignement et donnant bonne conscience

C'est ainsi que, puisqu'il est dit « *en te couchant et en te levant* », les talmudistes ont cru devoir **ajouter** la lecture du **Chéma** comme une obligation autonome, à lire « en se couchant et en se levant »

C'est le commandement positif n° 10 des « 613 » commandements.

Je fais grâce au lecteur des contraintes d'horaires imposées sur sa fourchette de lecture dans la journée . A vos montres !

Le *hic* c'est que le texte dit aussi « *en allant par tes chemins* » donc sans heure fixe..

Pour résumer ma pensée :

Comme en bien d'autres domaines de la foi, ce n'est pas, là non plus, la *forme* du chéma, (*qui n'est qu'une profession de foi - et en rien un commandement autonome*) qui importe et qui prime, mais bien le **fond** de son contenu que Moïse a voulu expressément nous rappeler.

A lire oui, mais à appliquer surtout en son contenu.

Toutes les règles contraignantes mises depuis sur ce texte n'ont fait, dans l'esprit du peuple, qu'accentuer la diversion du message ainsi piraté et souvent incompris.

II – DEUXIEME REFLEXION : VERS UN CHÉMA DÉVOYÉ...

En cette dérive et désinformation, le talmud va même bien plus loin en son dérapage :

« Pourquoi fut-il prescrit de réciter le chéma le soir à la maison ? Pour mettre en fuite les esprits malfaisants » (p.Ber, 2d)

Alors même que le décalogue **interdit** toutes croyances en des puissances, en des « élohim » (*Lo yéyé lékh'a élohim akh'érim al panai – Vous n'aurez nulle autre croyance qu'en Moi*) Ou nous trouverons de même en fin de Deutéronome « *Véin imo él nékh'ar* » - *Il n'y a en dehors de Lui aucune force qui le seconde... »*

Ici le talmud **instrumentalise** le *chéma* vers une finalité à mille lieues du message divin édicté , et même se paye d'idolâtrie par superstition (au sens *idolâtrique* du décalogue).

De même, on retrouve l'influence babylonienne païenne sur le Talmud qui rédige :

« La destinée de l'homme est liée à sa planète (sic) à tel point que s'il éprouve une sensation de peur mais n'en aperçoit pas la cause, sa planète elle (re -sic) s'en aperçoit (!!!???). comment y remédier ? qu'il récite le chéma »

Ce qui est, là aussi, une violation du décalogue (*rien de ce qui est dans les cieux*)
Et donc là aussi un autre dévoiement similaire du *chéma*.

Heureusement un talmudiste bien plus inspiré et clairvoyant écrivait :
« Quiconque répudie l'idolâtrie est seul réputé être un juif » (*Meg. 13 a*)

Ouf ! on respire .

II – UN CHÉMA « D'EXTRÊME ONCTION »

Il suffirait à un moribond de prononcer distinctement le *chéma* en prononçant distinctement les lettres pour que la *gehénne* (enfer) ne brûle plus pour lui... (*Ber. 15,b*)

‘ Ici, le talmud fait naître un espoir . *Or comme chacun sait, l' espoir fait mourir...*

FIN DES REFLEXIONS SUR LE MOT « DEVARIM »

A SUIVRE

LE CHÉMA (XXIII)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (IV)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ECOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAI ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur** ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)]

► Le mot : ces « PAROLES » צִוִּיּוֹת *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...) .
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

Les autres mots qui suivent dans le chéma ont également leur valeur propre, et nécessitent donc que nous nous y arrêtions.

§XV **HA-YOM** הַיּוֹם

VÉ AYOU A DÉVARIM A ELE ACHER ANOKH'I MÉTSAVÉKHÁ **A YOM** AL LEVAVEKHÁ
Et ces paroles –ci que j'ordonne en ce « yom » à ton lévav (intellect ou affect)...

Rappelons simplement que YOM a a deux grands sens bibliques :

- YOM (**court**) = Le **jour de 24 heures**, (*pluriel Yamim*) Exemple : Yom Kippour ou bien comme ici 'aujourd'hui' (*on dit alors Ha-yom*)
Aussi le **jour** (l'éclairage lumineux, comme en français) (*d'où le 'débat' dans la hagada de pessah sur lequel de ce double sens à donner à « tous les jours de ta vie »*)
- YOM (**long**) = **Période, Ere** (*pluriel Yemoth ou Yamim*)
Zekh'or **yemoth** olam *Souviens toi des grandes périodes de l'univers (Deut 32,7)*
Ainsi la création fut faite en six tranches de temps ou périodes...

Les adeptes d'une lecture restrictive au décalogue du Chéma choisiront le premier des sens de Yom :
Ces paroles que je t'ordonne en ce jour-ci – (*NB :c'est-à-dire aujourd'hui du décalogue ci dessus*)

Les autres lui préféreront plutôt un sens plus large du vocable :
Ces paroles que je t'ordonne en ce temps-ci – (*NB :c'est-à-dire en ce temps d'exode sinaïtique*)

§XVI **AL** (sur) **על**

VÉ AYOU A DÉVARIM A ELE ACHER ANOKH'I MÉTSAVÉKHÁ AYOM **AL** LEVAVEKHÁ
E t ces paroles –ci que j'ordonne en ce temps 'SUR' ton lévav (intellect ou affect)...

Je me suis demandé pourquoi le texte n'a curieusement pas utilisé la particule **EL** (vers) qui suit très habituellement et répétitivement l'ordre donné biblique **TSAV** avec son sens directionnel.

Exemple : *Tsav **EL** bné Israel . Ordonne aux (en direction des) enfants d'Israël etc...*

Or ici le texte a exceptionnellement préféré de faire suivre l'ordre de **TSAV**, non pas par le « EL » habituel mais bien par la particule 'AL' **על**

Je vous fais partager quatre réflexions qui me viennent à l'esprit sur ce curieux choix sémantique.

§XVI A Est-ce un « **AL** » **passif** du Sināi ?

Le décalogue a été donné au peuple par une révélation venant du haut vers le bas (*le peuple ayant été confiné en plaine*).

Ces commandements venant du 'ciel' ont-ils été reçus, par le peuple, tout comme lorsqu'on reçoit, du haut, une pluie bienfaisante qui vous tombe SUR soi.... ?

D'où alors l'emploi préférentiel de la particule « AL » ?

§XVI B Est-ce un « **AL** », mais **actif** cette fois-ci, et dans le sens d'une élévation ?

Mais tout autant, le mot **על** (au dessus) est de même racine que **עלה** qui veut dire « *monter, s'élever* ». Cela impliquerait-il alors que

ton intellect et ton affect (Lévavékh'a vé nafchékh'a) doivent S'ELEVER

pour cueillir ces commandements, lesquels sont à ta portée, mais au dessus de toi. ?

Tout comme l'on doit s'élever pour pouvoir accéder aux fruits d'un arbre et les cueillir ? (en l'occurrence, ici, l'« arbre de vie » **עץ חיים**) ?

§XVI c Faudrait-il aussi phonétiquement lire **על** par « **OL** » et non pas par « **AL** » ?

N'oublions pas que la ponctuation de la Torah par des voyelles n'est que de pure convention et n'est que seulement une ponctuation suggérée et présumée. Donc indicative. Il fallait bien faire des choix et proposer une ponctuation !

Or nous avons déjà relevé qu'une idée « *d'attache* » à Dieu émanait du texte (*si l'on attribuaît au mot « ETH » plus haut étudié, non pas une valeur de particule de C.O.D. mais bien celle de son autre sens, celui de « avec ».*)

En cette possibilité de double lecture, et sur le rouleau du *Séfer* **non** ponctué, **על** peut se lire tout autant « OL » lequel voudrait dire alors **joug , attache.**

C'est ainsi que l'expression **על מלכות שמים** veut dire non pas « sur » (al) le règne du Ciel, mais bien **la souveraineté divine** . (**על** = OL :*sens de dépendance, d'attache, de joug*)

Le verset ainsi lu avec « OL » signifierait-il alors, (outre son sens courant) :

Ces paroles que je t'ordonne en ce temps-ci (ou en ce jour ci)

comme attache à (joug) ton intellect et attache à ton affect ?

§XVI D

Serait-ce un **AL על** d'obligation , de charge ?

Comme chacun le sait, les offices se terminent par un texte, le *עלנו לשבח* (Alénou léchabéakh') Traduction = Il nous **incombe** de louer (*littéralement* A nous de)...

Le **על** indiquerait-il ici la même idée de *devoir, d'obligation, de charge* ?

Il renforcerait alors le mot « Métaşavékh'a » (je t'ordonne)

« Ces paroles que je t'ordonne en ce temps-ci (ou en ce jour ci...) **comme obligation** à « votre intellect et à votre affect..... »

A SUIVRE

LE CHÉMA (XXIV)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (V)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ECOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = CHÉMA, ISRAEL)
- ▶ **ADONAI ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur** ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)]

► Le mot : ces « PAROLES » בְּרִימִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...) . Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...)
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe) Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (usage normal = « él » אַל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

Nous en arrivons maintenant au verset 7 de ce Deut, Ch 6.

Véchin'nantam **lé banékh'a** **vé dibarta** **bam**
bé chivtékh'a **bévétékh'a** **oubélekhtékh'a** **ba dérekh**

Traduction : « *Tu les enseigneras à tes enfants et tu t'en entretiendras, dans ta maison, en voyage, en te couchant et en te levant* »

Ce verset aborde quatre questions de pédagogie :

- **Où ?**
- **Quand ?**
- **Comment ?**
- **A qui ?**

En attendant , plus loin, que le verset suivant complémente ce tracé par :

- **A quelles conditions ?**

§XVIIA « COMMENT ? » Cela nous est précisé déjà , en premier, par le verbe

VECHIN' NATAM **ושנחתם**

Traduction première : (ces paroles) **Tu les « enseigneras »** ou bien « **Tu inculqueras** »

Observation préliminaire

Le texte aurait fort bien pu se satisfaire du verbe usuel **למד** loméd (= enseigner).
C'est ce qu'il fait d'ailleurs très bien en d'autres versets.
Ainsi lit-on, dans le deuxième paragraphe séfaraide liturgique rattaché au Chéma :

Vous les enseignerez à vos enfants
(Vé **limadtem** otam ét bénékh'em) **ולמדתם את בניכם**

En réalité , le choix de ce vocable est recherché pour être plus affiné que le simple « Loméd » ,et donc veut nous adresser un message que nous verrons **multiple** :

Littéralement, le verbe **CHANANE** **שנן** , veut dire :

Aiguiser , affûter , ciseler , denteler lancéoler , flécher

Il nous renvoie au substantif correspondant **שננה** (chenana) :

§XVIIA1

► 1°) soit il nous renvoie vers un sens abstrait et imagé

- **שננה** (chenana) indique une *pointe de lance, une pointe de flèche* (sens classique admis) mais il nous est clair que le texte ne doit pas être pris alors, dans son sens tout premier (*sauf à préfigurer Guillaume Tell....*).

Ici, comme en d'autres endroits de la Torah, le texte n'est qu'allégorique et simplement **imagé** (*l'enfant tel une cible il reçoit les commandements telles des flèches...*)

« Ces paroles tu les « flécheras » à tes enfants... »

C'EST LE DEVOIR D'ENSEIGNEMENT VERBAL(torah ché béal pé **פה שבעל תורה**)

MOTS FLECHÉS

Examinons tous les sous entendus qu'implique ce verbe **VECHIN' NATAM** **ושנחתם**
Et qui nous renvoie aux pointes de *flèches*, de *javelots*...

QUANT A L'EDUCATEUR

- Une flèche (même radical que l'allemand *fliegen*), et surtout un javelot, doivent en premier « **voler** » haut .

Ainsi l'enseignement doit-il , de même et lui aussi , savoir se surélever (*altius...*)

- L'archer , ou le lanceur de javelot doivent, de plus, être « **précis** » (*citius...*)
Le précepteur, (« *le donneur de préceptes* ») se doit donc d'être didactique.
Point de flèches devant aboutir hors le cadre ciblé.
En quelque sorte, point d'enseignement « à côté de la plaque »
Ses préceptes doivent être imagés (*puisque la Torah nous en donne elle-même ici l'exemple pour faire passer le message aux « grands »*).

- Le 'projectile' doit être , de plus, d'un calibre adapté à la proie visée, donc « **personnalisé** »

Une flèche est inefficace sur un éléphant. Et si nos ancêtres avaient chassé les cailles au javelot, ils n'en auraient mangé que de la bouillie.

Cette personnalisation de l'enseignement doit donc rester adapté à chaque type d'enfant . C'est ce que nous rappelle la Haggadah (récit de la fête de Pessah.)
Le but étant de **renforcer** (*fortius..*) le propre niveau individuel de connaissance

- De même, une flèche, ou un javelot , qui aurait un axe déformé , « *désaxé* » n'aurait que fort peu de chances d'atteindre son but.
L' enseignement doit *faire mouche* .
Et être bien « **axé** » pour être sur de ne dévier « *ni à droite, ni à gauche* »...
De même, une flèche qui est trop ou pas assez « **lestée** » est inefficace.
Là aussi le programme doit être ni trop lourd, trop écrasant, ni trop « *light* »
« *tu n'y ajouteras rien ni n'en retrancheras rien* » Toute la Torah, mais rien que la Torah. (*Donc pas de « nouveau » testament d'où qu'il vienne...*)
éth kol a mitswa azoth...ca- acher tsivanou
« *toutes ces ordonnances **telles** qu'ils nous les a ordonnées....* » (Deut 6, 25)
- NB : Notons qu'une flèche peut aussi être parfois empoisonnée ...

(*Exemple : il était d'usage à Oran de faire, en chacune des kyrielles de synagogue, la prière du matin, dite « de Chahrit » de très bonne heure, aux « portes » du jour. Cela menait parfois à devoir se lever très tôt, vers 4 heures du matin...*

Certains jeunes Bar Mitswah, n'appréciaient pas forcément d'être ainsi chaque matin réveillés quasiment manu militari ... C'est ainsi que je me souviens d'un jeune membre de famille éloignée, âgé de 14 ans, qui, lassé d'un tel réveil, s'est jeté en pyjama du balcon de son troisième étage...Il s'en est sorti heureusement indemne mais a alors depuis quitté depuis définitivement et le domicile et toute foi...

QUANT A L'EDUQUÉ :

I – QUEL ARQUOIS PEDAGOGIQUE PERMET-IL « D'INTEGRER » ?

- ▶ la forme « *réfléchie* » (*terme approprié*) pronominale du verbe Chanane est *léichtanane* להשתנות et signifie

se répéter, faire trotter inlassablement dans sa tête

Mais ce qui implique aussi, pour l'éduqué, une attitude qui ne soit pas que de simple passivité, mais bien une éducation vers la réflexion de l'enfant qui doit « *carburer* » pour trouver un sens à l'enseignement délivré et y adhérer.

Ainsi, pour tes enfants, semble nous préconiser Moïse, par le choix de VECHIN' NATAM ושנתחם, ce n'est pas un « savoir superficiel », « approximatif » ou le « paraître » stériles (savoir brut et non travaillé, non *ciselé*), en résumé le seul **Daat** qui importerait, mais bien un savoir mûrement réfléchi, assimilé, compris, digéré, accepté, à transmettre et à recevoir.

Faute de quoi, l'enfant risque de ne pas être réceptif, et de se protéger de ces flèches éducatives par un rejet qu'exacerbera l'adolescence et le conflit de générations, en un véritable « *bouclier* ». (C'est le *bouclier filial*.)

Les descendants nous dit donc le texte, doivent donc « *se flécher* » dans le crâne, ces paroles ci (en toutes écoles : *le décalogue a minima*)

Cent fois dans votre esprit remettez votre ouvrage

II – PAR QUELLE « VISEE », ET POUR QUEL « OBJECTIF » ?

Par cette lecture de VECHIN' NATAM, nous retombons sur les différences déjà abordés et déjà faites entre
le DAAT (*la connaissance brute*),
la TBOUNA (*la compréhension en son résultat final*)
le ASKEL (*en une démarche de travail et d'effort individuel de réflexion*)

Tout ces paramètres réunis n'ayant comme seule cible pédagogique que de donner un comportement de KH'OKH'MA c'est à dire la sagesse – **le bon sens** laquelle attitude rationnelle doit permettre d'aboutir au « **penser juste**, (*au sens de « penser équilibré », « pondéré », « balancé »*) en extension au mental de l'exactitude et de **l'honnêteté** exigée dans le quotidien.

Le livre du Lévitique ne nous dit rien d'autre (*Lévit. Ch 19 v 35*) ce verset 35 est à double lecture mais pourrait être extrapolé au comportemental.

« Ne créez pas de « coup faussé, de coup tordu » (lo taassou avel) dans votre « jugement, votre appréciation », (bamichpat)

l'enseignement se devant être mesuré (bamida), équilibré (bamichkal) et

maîtrisé dans son contenu (bamechoura)

C'EST-A-DIRE EN « VISEE » ULTIME D'ESPERER FAIRE ABOUTIR L'EDUQUÉ A LA MAITRISE DU TSEDEK. (voir NB *)
C'est-à-dire de la bonne direction, du bon sens.

Telle semblerait devoir être là l'écrasante tâche confiée au précepteur par le poids de ce seul mot VECHIN' NATAM ושונחתם

§XVIIA2

► 2°) soit , en lecture autre, oriente vers un sens plus 'graphique ' du vocable

שונה (chenana) signifie aussi un stylet (= instrument de gravure ou d'écriture d'époque – le stylet précédant le stylo...)

*« Ces paroles , tu les « 'styletteras' » pour tes enfants » c'est à dire
« Ces paroles tu les mettras par écrit pour tes enfants ».*

C'EST LE DEVOIR D'ENSEIGNEMENT ECRIT (torah ché bikh' tav שבכתב תורה)

Sans lequel ordre nous ne pourrions disposer aujourd'hui de la Torah .

- mais ce sens est plus limitatif , car il ne pouvait concerner forcément que les seules couches lettrées de la population , et en priorité les gouvernants (commandement positif n° 18) . Une telle lecture donne du blé à moudre au tenant d'un dialogue de Moïse global avec tout Israël dans cette profession de foi

Ainsi voyons nous, au terme de ce libre entretien, que **VECHIN' NATAM** a un sens kaléidoscopique à une lecture non superficielle.
Et cela méritait bien que l'on s'y arrêtât.

A SUIVRE

(*) NB : DE L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DU **TSEDEK** :

*L'un de mes enseignants occasionnels, le **Pr BARUK**, directeur de l'Hôpital psychiatrique de Charenton , qui avait fait un lien étroit entre une bonne intégration de ce qui est juste , d'avec la santé mentale, avait utilisé en son temps cette démarche éducative hébraïque de juste « équilibre » pour instituer, sur ce modèle, dans son institution, une thérapie alors novatrice dite du TSEDEK couplée avec un test de même nom..*

Le pivot en était axé sur la réintroduction et de l'appréhension du bon sens, (mais n'est-ce pas le but thérapeutique normal chez les in-sensés - non déments- ?)

Et ce, par l'effort et la rééducation du penser juste, le plus objectivement espéré, (le plus « accurate ») et pour cela, il poussait ses patients à développer le sens de la justice (et assez paradoxalement, il créait facticement des mises en situation d'injustices mineures pour stimuler la réactivité et la révolte des patients).

*Il y voyait là une source propre de pathologie individuelle ou sociale.
Elle lui valut son admission à l'Académie.*

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de *kol* כל permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le *chéma* .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. ככל לבב a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang,, principe de vie animale et humaine,volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chatbat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à *néféch* נפש
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du manichéisme zoroastrien) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מצוד méoud**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » בְּרִימִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...*) .
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « *exorcisme* » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אַל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) Traduction littérale « *A TES FILS* »

PREMIER ENTRETIEN

Le lecteur aura vite compris que ce mot, d'apparence simple, est porteur, en fait, de très nombreuses interrogations complexes, mais dont la portée exégétique est fondamentale , lesquelles interrogations sont liées à chacun de ses trois composants :

ךָ - בְּנֵי - לְ = « *Aux* » + « *Fils* » + « *A toi* »

1°) לְ « *Aux* » = Vers qui doit bénéficier l'enseignement et dans quelle étendue ?

2°) בני « Fils » = Est-ce à dire par exemple que les « filles » en seraient exclues ?

3°) א « A toi » = L'enseignement à dispenser n'est-il d'obligation stricte (mitswah) que dans le seul cadre d'une filiation directe ?

Doit-il être un enseignement *individuel* ou bien *collectif* ?

Et si cet enseignement doit être compris comme devant être collectif, dans un paragraphe de Chéma à dimension collective, alors cette voie collective et nationale ne bat-elle pas en brèche l'interprétation coutumière du Chéma qui en est usuelle ?

Pour essayer d'y voir plus clair, nous rechercherons d'autres extraits similaires de la bible, pour pouvoir ainsi espérer avancer en notre interrogation ?

Tels sont, entre autres, quelques uns des thèmes, à vrai dire fort délicats, auxquels nous nous aurons à nous atteler en ces entretiens sur ל-בני-א = « Aux » + « Fils » + « A toi ».

L'ENSEIGNEMENT DOIT-IL ÊTRE INDIVIDUEL - OU BIEN COLLECTIF ?

§XVIII

« QUI » doit être précisément l'enseignant ?
et « A QUI » cet enseignement est-il destiné précisément ?

Car à une lecture superficielle, la réponse paraît « évidente » et la question déplacée.

N'est-il pas en effet écrit dans le verset 7 de ce Deutéronome Ch 6.

« Tu les enseigneras à tes fils et tu t'en entretiendras, dans ta maison, en voyage, en te couchant et en te levant » ?

Mais en réalité, les choses pourraient être *bien loin* d'être aussi simples qu'il n'en paraît.

Car à qui s'adresse précisément Moïse quand il dit « Tu » ?

* Est-ce à chacun de nous (à chaque individu individuellement responsable) ?

* ou est-ce à l'entité « ISRAEL », donc au peuple collectivement solidaire ?

et, par voie de corrélation, quel sens précis entendait-il donner par « *tes fils* ».

* Sont-ce les fils de chaque parent spécifique ?

* ou sont-ce globalement « les descendants » de l'entité « ISRAEL » ?

Nous ne fuirons pas la difficulté, car la levée ou non de ces imprécisions, chacun le conçoit, aura d'importantes implications directes mais souvent éludées.

Rappelons nous:

Déjà, lors d'un précédent entretien (n°7), nous avons évoqué les facettes de la particule KOL, laquelle pouvait s'inscrire dans la lecture du Chéma indifféremment :

- soit dans le cadre d'une invite **collective** ou
- soit dans celui d'une exhorté **individuelle**.

Or c'est à la même difficulté, (mais ici majorée), à laquelle nous devons ici faire face.

§XVIII A

1^{er} cas : Est-ce un chéma s'adressant à chaque éducateur « individuellement » ?

Si, comme le soutiennent certains talmudistes, la lecture en soi du paragraphe du Chéma était vraiment un commandement intrinsèque en soi, alors, **en toute cohérence** et en suivant jusqu'au bout cette dialectique (*c'est-à-dire la lecture du chéma= commandement intrinsèque - et non une profession de foi*) ce ne saurait être alors qu'un commandement qui devrait incomber, et **ce sans exception aucune, à TOUS** les membres de la communauté d'Israël.

Pour la clarté de l'exposé, plaçons nous en cette optique.

Nous constatons alors que cette position résout certaines difficultés, mais pour en soulever par contre d'autres.

Pourquoi cela ? Voyons cela sur quelques exemples.

Un premier exemple de difficulté lié à cette exergue individuelle :

Nous savons, hélas, qu'il existe des couples définitivement stériles (*ablation ou traumatismes d'organes, cancers...*) et avouons qu'il y aurait alors un réel sadisme à leur faire réciter en « commandement » individuel (sic) matin et soir :

« *Tu les enseigneras à tes enfants (c'est-à-dire en fait : à ceux que tu n'as « jamais eus ni n'auras jamais !!!!)... »*

Un deuxième exemple de difficulté :

Sauf à inventer la machine à remonter le temps, une décision prise avec un verbe au **futur** ne saurait ne se mettre en pratique que dans le seul **futur**.

Donc, la même difficulté surgirait au moment de l'agonie .

Car, si pour chaque juif, c'est un devoir de dire le paragraphe du Chéma pour se proposer d'enseigner ses enfants , (*alors même qu'on va quitter ce monde*), l'affirmer *augure soit d'une bien nouvelle pédagogie...ou soit d'un humour juif mais bien macabre !! (A moins que ce ne soit le moribond qui ne se substitue à Moïse et qui exhorte ses propres enfants...mais. en a-t-il ?)*

Ou a moins d'accepter de ne limiter le « commandement » et donc l'obligation qu'au seul tout **premier verset** du Chéma. (Unité Divine)

Un troisième exemple de difficulté :

En différents passages, la bible nous laisse entendre que seuls les enfants **légitimes** sont les seuls dépositaires *de fait* de l'héritage matériel et spirituel paternel (*Même si, comme pour toute règle, elle souffre ses dérogations. Avec une toute priorité pour le fils aîné (droit d'aînesse). (Ex :les fils d'Aaron)*

Nous avons déjà abordé cette difficulté lors du « 5ème commandement » .

Ainsi, un enfant pouvait être légitimé puis « répudié » (*exemple : le cas d'Ismaël*). De même, si le père répudiait la mère, celle-ci partait avec les enfants... (*cas de Agar, ...ou celui de Tsipora ayant gardé avec elle chez Jethro les enfants de Moïse lors des plaies d'Egypte...*)

Comment faire observer alors le commandement **individuel** « d'enseigner » pour un **père** en ces situations de distanciation physique . (*de plus, à l'époque, il n'y avait ni le téléphone, ni Internet...*)

L'enseignement en obligation « *paternelle* » est donc parfois mal adapté.

Doit-on , pour autant, exclure en *laissés pour compte* de tels enfants ?

Doit-on exclure des devoirs de base l'enseignement **de la mère**, car elle-même, selon ce courant sexiste, n'a pas à être éduquée ?

De même, lors d'une mère porteuse ou d'adoption, l'enfant est l'enfant de qui? (*quant à ce qu'il en est du devoir de l'enseignement qu'il doit recevoir*)

Qui **doit** enseigner un orphelin absolu ?

Qui doit enseigner un enfant abandonné des rues (*pardon, du désert !*) et donc un enfant de personne.(*remettons nous dans le système social embryonnaire d'époque*) Etc...

L'enseignement ne devrait-il n'être alors réservé qu'à une élite ?

Quatrième exemple de difficulté :

Il est écrit que :

« Tu les écriras sur les poutres de tes maisons et sur tes portiques »

(al mezouzoth beitékh'a ou bich'arékh'a)

Or si l'on conçoit très bien que chaque individu ait une maison privée individuelle et que les linteaux de **sa** maison (*al mezouzoth beitékh'a*) soient également sa propriété, je ne sais pas, (*et il est difficilement concevable*), qu'un **portail entier de citadelle** puisse être sa propriété individuelle (*ou bich'arékh'a*) –

Car en ce cas, il y aurait autant de portiques d'enceintes de ville que d'habitants... - (*Imaginez ! ...La porte d'Orléans appartenant ainsi au duc d'Orléans, la porte d'Auteuil à Monsieur Auteuil etc...*)

A ce sujet, Moïse était-il un publiciste précurseur par des « tags » ?

En notre temps moderne, nous lisons des graffitis muraux pour des messages politiques en veilles d'élection. Mais pour Moïse, il paraissait bien plus judicieux de les faire inscrire à destination du public par des « tags » de tora.

Par exemples, j'imagine assez bien « tagué » :

- Sur le mur du marchand « *Tu ne voleras pas* »,
- sur le palais de Justice « *Tu ne commettras pas d'iniquité ni de faveur au pauvre ou puissant* » ou bien « *Tu ne feras point de faux témoignage* »

Et ainsi de suite...

Cinquième exemple de difficulté :

Rappelons à nouveau qu'il est consigné que :

« Tu les écriras sur les poutres de tes maisons et sur tes portiques »
(al mezouzoth beitékh'a ou bich'arékh'a)

Certes . Mais encore faudrait-il avoir des maisons et des portiques !!

Est-ce à dire que tous ceux qui étaient nomades et vivaient **sous tentes** et étaient des *sans domicile fixe* en étaient exclus ? .

Or ce mode de vie était courant à l'époque en pérégrinations « à la bédouine » . Tel fut le cas d'Abraham, du peuple hébreu au Sinaï etc... nombreux étaient les « S.D.F » d'époque.

Ainsi, *bich'arékh'a* semble bien s'inscrire dans un message collectif.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul vocable qui soit orienté en cette voie.

§XVIII_B

2^{ème} cas : Autres éléments orientant vers un chéma édicté en invite « collective » ?

Supposons que Moïse s'adresse à *Israël* en sa globalité, donc à *tous ses fils* ? Les deux mots suivants seraient alors corrélés :

- 1°) (écoute) **Israël.....** avec
- 2°) (ces paroles, tu les « flècheras » à) **tes fils** .

Ce qui reviendrait alors , en cette hypothèse, à dire :

« Toi , la collectivité d'Israël dans ton ensemble , tu as charge d'enseignement à tes « fils dans leur ensemble. »

► peut-on ETAYER une telle vision « collective » du chéma ?

- **En premier lieu**, par le relevé des concordances déjà abordées :

1° « Chéma Israel » (Ecoute Israël et non pas « Ecoutez fils d'Israel » ou « Ecoute, fils d'Israel » comme cela aurait pu l'être.

2° « Elohénou » Notre Dieu (même s'il sera dit ensuite élohékh'a)

3°) « Kol » en bien de ses sens étudiés est collectif (= *la totalité de*)

4°) « Bich'arékh'a » Tes portiques (entrée collectives, notamment de ville)

(**N.B** ; Ainsi, à l'AJLT de Toulouse peut-on lire de telles inscriptions de portiques « *Car cette maison sera appelée maison pour tous les peuples* » ou bien « *Tu choisiras la vie* » etc Imaginons ce que donneraient de tels « tags » disséminés dans une ville

- **En second** , cette vision collective apparaît aussi en d'autres aspects du texte :

5°) « Oth » désigne une alliance collective (Ex : oth y léolam *Alliance universelle...*)
Or le texte dira « *oukchartam lé oth* » (attache en alliance)

6°) Dans le 2ème paragraphe sépharade lu avec celui-ci, car très proche, il est écrit , de façon similaire, ce devoir d'en parler constamment et de les écrire sur les poutres et portiques , mais en y ajoutant comme précision la promesse d'une récompense **collective**

« *Afin que se multiplient vos jours et les jours de vos enfants comme les jours du ciel sur la terre qu' avait promise de donner l'Eternel à vos ancêtres* »

Un tel message lu « collectif » comporte et ses points forts et ses points . faibles

► **points forts de cette lecture :**

Cette lecture a surtout le très grand mérite d'éluder toutes les exclusions et les difficultés des cas d'espèces que comporte la précédente lecture en invite exclusivement **individuelle** (*dont sur les filiations que nous avons vues ci-dessus*).

Tous les enfants d'Israël, **d'où qu'ils viennent** auront ainsi **droit** à un enseignement de la tora. (« *enseignement de la tora* » est un pléonasme)

Sans , pour autant , que l'on sache avec plus de précision :

Si **tous** les enfants d'Israël ont **également** le devoir ensuite d'enseigner à leur tour leur entourage, (*fussent-ils des célibataires ou formant un couple stérile ou décomposé ou recomposé...*)

Ou si l'enseignement n'est reléguable qu'à **quelques** enseignants mandatés et ayant procuration...

Mais dans un cas comme dans l'autre, cette lecture collective devient, par ce côté « éducation nationale », plus juste dans « *l'égalité dans le droit à l'éducation reçue et donnée* »,

► **Mais, d'un autre côté, cette lecture soulève à son tour, et en contrebalance, bon nombre d'interrogations autres**

Par exemple, doit-on n'enseigner traditionnellement que les seuls **fil** et **non les filles**, dont l'enseignement serait alors facultatif? (*position longtemps exclusive et traditionnelle à œillères et faisant encore, même à ce jour, l'objet d'un débat interne aux orthodoxes avec des activistes des deux bords*) ? ,

Nous y reviendrons plus en détail et montrerons en quoi la position sexiste et obsolète qui prédominait dans le Talmud nous paraît tendancieuse et non - conforme à la volonté des textes bibliques.

(**Notre lecture libérale nous autorise ce type d'interrogation** car elle prône l'égalité des sexes .

De plus pour ma part, je suis de ceux qui ne considèrent en rien le talmud comme une alléguée « **loi divine** orale immuable » à contenu transcendant et invariable) (*)

(*) voir NB ci après)

(*) **N.B :** Toute l'erreur sur ce sujet , qui a perduré durant des siècles pourrait possiblement venir de deux ambiguïtés dans la lecture du début du **Pirké Aboth** (Maximes des ancêtres – Traité talmudique)

► **La première ambiguïté viendrait du fait que son préambule prête à syllogisme :**

Chap. / maxime /

*« Moïse reçut l'enseignement du Sinaï, puis l'a transmis à Josué, puis Josué aux Anciens, les Anciens aux Prophètes et les Prophètes le transmirent aux hommes de la grande assemblée (puis, seulement après avoir décrit qui étaient ces hommes de la grande assemblée, il nous est dit alors que :)
Ceux-ci avaient coutume de dire etc...*

Prenons une comparaison triviale : Supposons un grand rabbin sépharade qui a fait ses études dans une grande yechiva renommée. Et supposons que celui-ci ait coutume de dire « *j'aime mettre beaucoup de harissa dans mon couscous – ça me rapproche de mon épouse* ». Doit-on en déduire forcément que c'est là une parole de yechiva et donc divine qu'on lui a enseigné ? Pas forcément !

C'est cela, faire un syllogisme, c'est-à-dire faire trop hâtivement une déduction rapide en créant un **pseudo-lien** inexistant et d'artifice (*ou, ce qui revient au même dans les résultats, ne sélectionner qu'une seule lecture là où il y a plusieurs possibilités*)

Or le Pirké Aboth nous dit : Les hommes de la grande assemblée « *avaient coutume de dire* » (*ém amrou*). C'était donc là n'exprimer que le témoignage de leur **entière liberté de pensée**.

Mais cela n'impliquait nullement et obligatoirement, pour autant, une loi divine, ni que Moïse ou Josué eux-mêmes, ou même les Anciens ou les Prophètes n'auraient pas exprimé, pour leur part, des points de vue propres pour chacun d'eux, quelque peu différents ...

La preuve en est que chacun des membres avait **SA** propre maxime individuelle de sagesse. De même les courants de pensée pouvaient diverger (Hillel et Chamaï).

De plus, le Talmud comporte des positions parfois franchement opposées (nous en exposerons), voire même parfois des positions idolâtres (déjà relevées)

Il me paraît donc absurde de prétendre que leurs propos soient prétendument « *divins* »...

► La deuxième ambiguïté viendrait du fait que nous avons coutume de traduire Tora par « Loi »

C'est là une traduction bien réductrice.

En réalité Tora veut dire aussi et prioritairement « **enseignement** »

Ainsi, *Torat-Marx* veut dire le marxisme,
Torat-Kh'echbon = « l'arithmétique » etc.....

Et quand Salomon, dans ses proverbes dit : « **Torati al ta-azovou** » il veut dire par là « Ne délaïssez pas **mon enseignement** », celui de Salomon (*Cet extrait est repris, par emprunt, à la sortie du Séfer Tora.*)

Car le mot « **Loi** » sous entend une coercition, un ordre, alors que le mot « **Enseignement** » traduit, quant à lui, une éducation, une ligne générale de conduite..

Cet enseignement post sinaitique, fut-il de sagesse, restera toujours un enseignement **humain et contingenté par les limites liées à son époque**

On devrait donc traduire **Tora chébéalpe** par son vrai sens d'« **ENSEIGNEMENT** » oral (et non par celui abusif, inexact, et inapproprié de « *Loi* » orale)

A SUIVRE

LE CHÉMA (XXVI)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (VII)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ECOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = CHÉMA, ISRAEL)
- ▶ **ADONAI ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du **manichéisme zoroastrien**) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (**superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non**)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » בְּרִימִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...*) .
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אֵל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) suite DEUXIEME ENTRETIEN

Les entretiens qui suivent vont donc tenter de savoir si, par l'emploi de **Lébanékh'a** , la bible n'entendait vraiment ne transmettre le savoir qu'aux seuls exclusifs hommes - (un des sens mais restrictif de **tes fils**) -

comme certains orthodoxes le prônent toujours encore *mordicus* - ou bien, au contraire - , si son message est bien universel et s'adresse à **tout** Israël sans distinction aucune. (sens plus large de **tes enfants**)

Cette interrogation n'est nullement obsolète, puisque que ce débat perdure, *même de notre temps*
Et ce qui suivra montrera combien cette ambiguïté est d'actualité (non libérale), tant hors, qu'en Israël même.

§XIX EST-CE UNE MITSWAH (un devoir) D' ENSEIGNER OU NON LES FILLES ?

L'étude qui va suivre n'engage que moi-même. Pour la clarté du propos, je distinguerai quatre groupes de positions juives différentes au regard de **LEVAVEKH'A לבניך**:

les « non - non » - les « non mais » - les « oui mais » - les « oui -oui » (*les libéraux*)

§XIXA LES PARTISANS DU « NON-NON »

(**NON** à l'inclusion des filles dans **LEVAVEKH'A** - **NON** jusqu'au principe même de leur éducation)

* I - LES « NON-NON » EN PERIODE TALMUDIQUE

Pour un certain judaïsme traditionnel dit « *ortho* » - (je me demande d'ailleurs bien en quoi cet accaparement du terme et pourquoi serait-il « ortho » ???) - *doxe* », **la femme est véhémentement exclue de tout enseignement de la tora** (encore un pléonasme),

Dans l'ensemble, les auteurs du talmud (mais pas tous) sont **majoritairement hostiles** à une étude approfondie de la Bible par les femmes .

Ainsi lit-on en alléguée « *parole divine verbale* » (puisque « torah ché béal pé »):

Dans *Kid. 30 a* : (en se référant au Chéma)

« S'il est écrit « à tes fils » c'est pour en exclure les filles »

Il s'agit là d'un détour du texte. Une déviance « à droite et à gauche »

Tout simplement par un **sylogisme** valant **incohérence** , absurdité

En effet, avec le strict même raisonnement, on pourrait aboutir à de multiples telles dénaturations graves et similaires du message de la Loi.

Reproduisons ainsi un exemple **fictif** de la même facture (*parmi d'innombrables possibilités de même acabit !*) en prenant Exode 21, 12 :

**« S'il est écrit : Celui qui frappe un homme (*וּמִן*) sera puni de mort ,
« c'est pour exclure qu'une telle punition frappe celui qui tue sa
« femme »**

Ce serait là un raisonnement tout à fait superposable et à l'identique,

mais convenons que ce serait là une façon bien peu galante, et curieusement définitive de ramener la paix dans les ménages ...

Car en matière de syllogisme, quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites...

Nous retrouverons ce type de 'raisonnement' plus loin. De même :

Dans **Sot . 3,4 :**

« Quiconque enseigne la torah à sa fille agit comme s'il l'initiait à « l'obscénité » (Haro donc sur les célèbres filles de Rachi - que tout un chacun croyait de bonnes mœurs)

Dans **p. Sot. 19 a**

« Mieux vaudrait que les paroles de la Tora fussent consumées par le feu plutôt que communiquées à des femmes » (Certains doivent donc se réjouir des tristement célèbres autodafés historiques de nos parchemins ?)

Dans **Yoma 66 b :**

« Une femme n'a rien à apprendre si ce n'est qu'à se servir du fuseau »

Dans **Sota 3, 4 :**

**« Parmi les destructeurs du monde, il y a les pharisiens du sexe féminin »
(NB : c'est-à-dire les femmes ayant une connaissance et piété excessive) »**

Dans **Genèse R 18, 1 :**

**« La femme doit rester chez elle tandis que l'homme doit circuler en public
« et acquérir l'intelligence en fréquentant les autres hommes »**

Dans **Genèse R 45, 5 :**

**« Les quatre caractères imputés aux femmes sont : Elles sont gourmandes,
« elles écoutent aux portes, elles sont paresseuses, elles sont jalouses »**

En tête de ce courant talmudique « oral divin » et misogynie était Rabbi Eliezer (dont pourtant nous lisons que sa propre femme était érudite dans le traité Eroubin 63a - Ceci expliquerait -t-il peut-être cette misogynie là ?-

(NB : à noter que ce sage d'époque finira par être excommunié - comme quoi on peut excommunier des « paroles transmises par loi divine orale »...).

Pour trouver un semblant de **justification** à cette mise à l'écart de l'éducation des femmes jugées hâtivement indignes d'être enseignées, le Talmud s'accorde à reprocher à celles-ci une alléguée prédilection pour l'occultisme et la magie... (Car qui veut tuer sa chienne ne la trouve-t-il pas enragée ?..) .
Déjà préfigurait-on donc les procès en sorcellerie, bien avant que n'arrivera plus tard l'inquisition chrétienne de triste mémoire sépharade !

Ainsi, :

Dans *Yoma 83, b* :

« *Les femmes sont abandonnées à la sorcellerie* »

Dans *Pirké Aboth 2, 8*

(jusqu'à même Hillel qui disait) : « *Marbé nachim, marbé Kchafim* »
« *Plus il y a de femmes, plus il y a de sortilèges* »

Dans *Sanhed. 67, a* :

« *La majorité des femmes incline aux maléfices* » C'est pourquoi le verset
« *de l'Exode 22,17 qui dit que : « La sorcière, tu ne la laisseras pas vivre* »
« *n'a été rédigé qu'au seul féminin* »

(NB : Nous voyons encore et une fois de plus où peut mener un **SYLLOGISME** – car, une fois de plus, ce n'est pas parce que l'on cite un seul sexe, que cela implique que l'on exclut systématiquement l'autre. Malheureusement ce type de raisonnement primaire pullule en simulacres de corrélations pseudo-logiques .

* II- LES « NON-NON » EN PERIODE MEDIEVALE

Même un sage aussi éclairé que **MAIMONIDE** manifestera, à son niveau, un fort sectarisme quant à l'étude par les femmes

Dans « *les lois de l'étude de la torah* » il est ainsi extrêmement condescendant envers l'*enseignement de la Torah* (nouveau pléonasme) à la gente féminine :

« *Les Sages ont ordonné qu'un homme n'enseigne pas la Torah à sa fille, parce que la plupart des femmes n'ont pas la volonté d'esprit qu'il faut pour étudier, et transforment les paroles de la Torah en vain bavardage* (*)
« *par la pauvreté de leur esprit* » (traduction Rabbin Pauline Bebe – Le judaïsme libéral)

(*) Maimonide fait sans doute ici référence implicite à *Kid. 49 b*

« *Dix mesures de paroles sont descendues en ce monde.*

« *Les femmes en prirent neuf et les hommes une* »

* III- EN PERIODE MODERNE

Cette misogynie n'a pas disparu depuis, bien au contraire et loin s'en faut !

Dans les milieux orthodoxes et traditionnels juifs ce sexisme fait même partie intégrante du mode de pensée *religieusement correct* d'un bon lot d'entre eux.

Donnons une première illustration pratique de ce sexisme doctrinal actuel : (*Lébanéikh'a* = à tes seuls fils)

Un exemple français d'abord.

Dans le site officiel du campus numérique juif **AKADEM** , le rabbin Gérard Zysek , directeur de la yechiva des étudiants se fait le

défenseur de cette position « *talmudique* » dans en une vidéo, où il cherche à nous convaincre de son bien fondé.

Après de multiples circonvolutions sur 42 minutes (sur des thèmes hors sujet qui me rappellent étrangement certains extraits des *plaideurs* de Molière), il aboutit à une légitimation que les femmes ne soient pas admises à témoigner ni en droit pénal ni en droit civil car jugées inaptes.

(Akadem. Regards talmudiques sur l'égalité de l'homme et la femme - Paris février 2007)

Son explication ? Les femmes seraient trop '*impliquées émotionnellement*' (sic) de par leur nature féminine, et cela rend forcément, selon lui, leur témoignage irrecevable et non fiable.

En droit français, on dirait qu'elles sont juridiquement « incapables ».

Autant dire ouvertement et sans détours qu'être une femme juive ce serait être une handicapée mentale et sociale !

Supposons qu'il y ait eu, par hypothèse d'école, « *un embryon de début de commencement de soupçon* » de fondement à cette assertion de toute stupidité de l'existence d'une émotivité spéciale féminine, (*c'est un psychologue qualifié qui dénonce cette absurdité*).

Le conférencier « officiel » de Akadem fait, par là, une corrélation à nouveau toute factice, et reprend une recette qui a fait ses preuves sur les crédules : l'usage d'un énième sylogisme

De même ce conférencier y aborde le viol et déclare :

- qu'un homme forcé au viol a un droit légal de recevabilité à témoigner et qu'il est tout à fait habilité à porter plainte comme victime,
- alors qu'une femme violée, ne saurait avoir ce droit de victime Sauf s'il y a deux témoins hommes (et exclusivement hommes) qui attestent ses dires. On imagine la scène !

Quelle est la solution proposée par ce « *maître à penser* » du judaïsme traditionnel français à qui est confiée cette charge ?

Il suggère, en fin de sa vidéo, une solution très originale et fort inédite pour améliorer la situation et que je vous livre:

Il faudrait, dit-il, que les femmes juives acceptent de se remettre en question pour se débarrasser de leurs travers de femmes et fassent, par exemple, un suivi ...d'analyse thérapeutique !

L'OMS n'a pas encore répertorié cette nouvelle maladie dans son répertoire : maladie psychiatrique : « *sexe féminin* ».

En somme, non seulement il faudrait culpabiliser les femmes d'être nées femmes, (« *Béni soit tu , mon D. de ne pas m'avoir fait naître femme* » (**Men, 43 b**) repris en certains rituels – ou lors des mariages : « *que D. vous donne des garçons*)) mais certains osent même leur demander qu'elles tentent de changer leur nature féminine pour essayer de devenir « *émotivement* » des copies, des erzats d'hommes. Pas moins.

La femme ne se trouverait-elle donc à sa place, (hors le lit et la cuisine), que sur le seul divan des psys ?

Hélas. Il ne s'agit en rien là d'un gag!

Composez , si vous en doutez, pour votre édification sur le site officiel de Akadem :

<http://www.akadem.org/sommaire/themes/liturgie/5/2/module3721.php>.

Donnons d'autres illustrations pratiques de ce sexisme doctrinal actuel : (*Lébanéikh'a = à tes seuls fils*)

Mais en Israel, cette fois.

Il n'y a tout d'abord, qu'à voir , **à ce jour** , le quorum de femmes dans les Yechivoth classiques... Autant dire quasiment inexistant.

Et même dans les rares institutions qui y dérogent, le Talmud est de toute façon **interdit d'étude** aux femmes. Pas question de se départir d'une parcelle d'autorité rabbinique au profit des femmes (*je ne parle évidemment pas des institutions juives libérales qui ont déjà résolu de longue date la difficulté...*).

Au point qu'en réaction, et depuis 20 ans, des femmes orthodoxes rebelles ont décidé de créer leur propre Yechiva « *off* » pour femmes (Yechiva MATAN dans le quartier Katamon de Jérusalem d'un millier de femmes)

Prenons un autre exemple, Selon le très sérieux Institut Van Leer de Jérusalem, (*NB: C'est un institut israélien de recherches proche d'esprit et en relation avec l'Institut d'Études Lévinassiennes*) certains orthodoxes, tels surtout ceux de l'institut Beit Yaakov à Jérusalem, ont voté l'interdit aux femmes d'obtenir jusqu'à l'équivalence du baccalauréat.

Celles-ci doivent se mettre surtout au travail très rapidement pour contribuer financièrement aux études (non rémunérées) de leur auguste mari et élever leurs enfants.

Conséquence observée : cette absence d'équivalence engendre des salaires féminins non qualifiés, donc très bas, non valorisables, d'où ce fait, associé avec le couplage d'une progéniture nombreuse, que ce milieu dit « *ortho* »- doxe a un taux de pauvreté situé parmi le plus bas niveau de vie qui soit en Israël.

Telles sont les conclusions de l'étude de l'Institut Van Leer.

EN RESUMÉ de cet entretien sur **לבניך** (Lébanékh'a = tes fils ou bien *tes enfants*?)

Quand on voit l'iniquité sexiste de nos contemporains actuels, alors faut-il, a fortiori , avoir la plus grande **indulgence** et rester des plus humble vis-à-vis des travers similaires de nos ancêtres, indulgence que nous préconisait déjà la Tora envers Abram au sortir du pays de Haran - quand elle nous dit en préambule de l'histoire des patriarches ,en son début, qu'ils en était sortis :

« avec l'état d'esprit qu'ils s'y étaient forgé », (éth a néfch acher assou Gen.12,5)

Certains de nos ancêtres talmudistes ci-dessus ne s'étaient peut être même pas posé la question d'époque , peut être impensable en son temps, de savoir si :

לבניך (Lébanékh'a = tes fils ?) ou bien alors (Lébanékh'a = *tes enfants*?)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ECOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur** ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » בְּרִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אַל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache, le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « tu flèche -ras » « javelot -eras » « stylet- eras », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.
- ♥ Certains n'ont voulu ne retenir qu'un seul sens de *lébanékh'a* et qu'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « tes fils » , Cette lecture, qui prévaut très majoritairement dans les écrits talmudiques, puis médiévaux justifie, à leurs yeux, le maintien d'une discrimination ancestrale, sexiste et éducative, laquelle trouve encore ses partisans jusque de nos jours..

לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) ? (tes fils) ou bien..... לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) (tes enfants)

SUITE - TROISIEME ENTRETEN

Nous avons opté de schématiser la perception juive, [au cours des siècles](#), de ce terme **לביניך** en **quatre courants** :

Le courant des	« non-non » , (le plus rétrograde pour la femme)
celui des	« non-mais » , (octroi de quelques droits, mais très restreints)
ensuite celui des	« oui-mais » , (droits plus marqués mais encore très partiels)
puis ,en dernier, des	« oui-oui » (avancées du courant libéral moderne)

§XIXA Bref RAPPEL sur la position ancestrale et « **retrodoxe** » des « **non-non** » :

- **NON absolu** à l'acceptation du sens de « **Lébanékh'a** » autrement que par celui de « *tes fils* » [et rien d'autre que seulement « tes fils](#) **NON** de principe sexiste, en faisant un devoir d'écarter de toute éducation les femmes. Les exemples talmudiques sexistes directs ou implicites sont en fait [innombrables](#). Ainsi un ultime exemple pris ainsi au hasard dans cette mouvance : La bénédiction des Cohanim est ainsi interprétée : (Nombres R. 11, 5) « *Que l'Eternel te bénisse [en te donnant des fils](#) Qu'il te préserve [d'avoir des filles](#) »*

(A leur décharge, relevons que même notre civilisation moderne, orientale ou occidentale ne s'est pas elle-même complètement départie de cette attitude mondialement prédominante) .

Cette attitude discriminatoire de sexe contribue à l'explication d'[une](#) (une parmi d'autres) des raisons pour lesquelles une partie des jeunes israéliens et israéliennes – qui ne se reconnaissent en rien dans ce judaïsme là – fuient activement vers Chypre pour célébrer leur mariage, voire même hélas pour célébrer aussi parfois... leur divorce.(car nul n'ignore que la *Ketouba* n'est qu'un « devis de divorce »...)

§XIXB [LE COURANT DES « NON-MAIS ... »](#)

[Dés l'antiquité, certains docteurs du talmud avaient déjà modéré ces excès](#)

► Voici un débat sur l'interprétation du texte qui dit « *L'Eternel bénit Abraham en toutes choses* » (*Genèse 24,1*).

« Que signifie « *en toutes choses* ? »

« Un rabbin répondait : Qu'il n'eut pas de filles.

« Un autre, (plus féministe) : **Qu'il eut une fille.** (*R .b. 16b*)

► La femme d'un rabbin donna naissance à une fille. Il en fut très contrarié. Pour le reconforter son père lui dit : **Le monde s'est accru d'une unité.**

[*Mais un autre rabbin (rabat-joie) s'empressa aussitôt de corriger par : « Votre père ne vous console pas véritablement, car c'est un 'axiome' rabbinique que, si le monde ne peut exister qu'avec des êtres des deux sexes, heureux celui dont les enfants sont des fils et malheur à celui qui n'a que des filles »] (ibidem) (*)*

(*) Cette croyance était généralisée dans les pays antiques. Ainsi, lorsque les cinq filles de Tsélof'kh'ad s'adressèrent à Moïse (Nbres 27, 3) elles sont convaincues qu'elles n'étaient qu'une punition infligée à leur père qui n'avait pas eu de garçon : « *C'est pour son **péché** qu'il est mort sans qu'il n'ait eu de fils* »

D'ailleurs l'aînée s'appelait Makh'ala (ce qui veut dire calamité, maladie . Sans autre commentaire....

Retenons que certains rabbins , à contre courant, n'allaient pas jusqu'à un total mépris du sexe féminin et adoptaient déjà une attitude de réticence progressiste..

Il n'en reste pas moins que, même parmi ces dissidents,, très rares étaient ceux qui ont osé aller jusqu'à prôner un **enseignement équivalent** à donner aux filles et garçons.

Néanmoins peut-on relever (*exemples au compte gouttes*) que dans (*Sot. 3,4*) :

► Un docteur déclarait : « *Un homme est **tenu** d'enseigner [la torah](#) à sa fille* »

[Mais sa position dissidente fut aussitôt corrigée plus bas par une réplique rectificative déjà vue « *Quiconque enseigne la torah à sa fille agit comme s'il l'initiait à l'obscénité* »] (*Ibid*)

Ou bien (mais aussitôt suivi des réserves les plus expresses)

Meg. 23a :

► « *Nos rabbins ont enseigné : Tous sont qualifiés pour faire partie des sept appelés « à la Tora le shabbath, même un mineur, même une femme ; **MAIS** les 'sages' « ont dit qu'une femme ne devait pas lire dans la Torah A cause de l'honneur « de la communauté (*Kevod hatsibour*)*

En somme la femme cumule **et** l'incapacité de l'enfant mineur **et** l'indignité d'un déshonneur structurel en soi de par sa féminité (*déshonneur qui ne frapperait pas un enfant...mâle,comme de bien entendu*).

Quoiqu'il en soit:

Tout « lâcher de licol » dans l'enseignement n'est JAMAIS allé , avec le talmud, jusqu'à prôner pour les femmes , dans la tradition, un enseignement comparable et égalitaire à délivrer activement aux fils et aux filles

Quid du cas des filles de Rachi ?: On nous ressasse toujours le cas monté en épingle des trois filles de Rachi qui auraient été très versées dans les textes comme éduquées par leur père. Or Rachi faisait curieusement partie intégrante des adeptes de « *Lébanékh'a* » comme n'étant à traduire que par **tes fils** et non par « tes enfants », excluant ainsi implicitement les filles (mais pas les siennes – Faites comme je dis mais pas comme je fais ?).

Donc faisait logiquement partie des « *non-non* »

Pour cela, revoyons par exemple son commentaire sur Exode 19,3 . Ce verset dit « *Adresse ce discours à la maison de Jacob, cette déclaration aux enfants d'Israël - libné Israel* ». Rachi y fait remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une redondance du texte biblique - ce qui est tout a fait évident - mais en fait une bien curieuse déduction de syllogisme vers une conclusion sexiste et à côté, sans justifier aucunement les raisons de son assertion donc la rendant discutable. (Contrairement à un Maimonide qui expliquait avec le plus grand soin les raisons qui l'amenaient vers une exégèse vers tel ou tel sens de chaque mot disséqué et avec prudence, Rachi assène généralement « ses » exégèses mais sans aucune connexité bien souvent avec le texte qui lui ne sert que de pré-texte)

Ainsi, pour Rachi, la maison de Jacob *beith Yaacov* désigne les femmes, et *bné Israel* , les enfants d'Israël ne concernerait **que** les hommes d'Israel. C'est là une lecture irrecevable car c'est méconnaître que le terme de *Beith* traduit régulièrement dans la Tora l'ensemble non restrictif d'une tribu et de sa maisonnée (**hébreux ou non** – ainsi Abraham circoncirca « les gens de sa maisonnée *anché beitho* nés chez lui ou achetés à prix d'argent à l'étranger » *Genèse 17, 27*). De même, dans le décompte des tribus, on parle pour le recensement de *beith avotam* (la tribu paternelle), et je ne sache pas que l'on désignait le dénombrement des femmes (vision à la Rachi de *beith Yaacov*) recensées pour porter les armes et les bannières des tribus. (*Nbres 2, 1*)

[Vraiment désolé auprès de certains de mes amis traditionalistes généralement

Rachi-lâtres inconditionnels]

Ces deux courants (*celui des « non non »* tempérés par celui des « *non mais* ») ont traversé prioritairement les siècles sur le sens à donner à *Véchinan'tam lébanékh'a* **ושנתם לבניך**

§XIXc LE COURANT DES « OUI-MAIS ... »

C'est la version moderne actuelle et « *soft* ». **C'est celle du judaïsme consistorial** : S'il est exact que pour certains, il existe une remise en question, il n'en reste pas moins globalement exact que dans l'ensemble la doctrine globale reste encore la suivante sur la place respective des filles et garçons accordée dans *Véchinan'tam lébanékh'a*:

OUI plus largement à « l'égalité » des sexes

MAIS à la condition que les femmes soient reléguées à la place subalterne que l'homme veut bien leur accorder encore. Ainsi :

OUI à ce qu'elles étudient la thora

MAIS pas question qu'elles l'enseignent, et surtout pas de femmes rabbines !!

OUI à ce qu'elles assistent à un office

MAIS à la condition de leur impossibilité à être incluses dans un *mynian*.
(NB : un *mynian* est le quorum de dix **hommes** nécessaire à former une communauté valide et donc indispensable à certains actes du rituel)

MAIS de même en les reléguant en zone arrière de Chule (*je n'y vois aucune différence donc avec ce que l'on faisait aux USA dans les années 50 avec les noirs contraints à s'asseoir vers l'arrière des bus Greyhound*).

Voire même dans certaine synagogue (l'une de l'Essonne s'y reconnaîtra) et encore à ce jour, un treillis de séparation médiévale en croisillon serré les « confinent » dans leur « enclos » *à la sultane* .

Autrement dit, une simple variante de burka mais collective cette fois ...

OUI à ce qu'elles participent au Chabbat

MAIS en leur occasionnant un **double** ou même **triple travail pour ce jour là** et pour sa préparation

OUI à ce que les filles soient , *de façade*, 'préparées' à une bath mitswa

MAIS hors de question d'aller au-delà de la symbolique du geste et qu'elles soient autorisées à lire dans le *sefer*
ni qu'elles montent à la téva après leur majorité religieuse,
ni qu'elles mettent le *talith* (châle rituel de prières réservé aux hommes

ni portent les phylacteres (*téfilines*) réservés aux hommes...
ni qu'elles fassent la sanctification du NOM (*kadich*)

(à croire que les femmes n'auraient pas le niveau. : Pourtant leur taux de réussite au bac est supérieur à celui des hommes – Quant aux prétextes donnés d'impureté de la femme *nidda* ou de trouble potentiel à « l'ordre public communautaire » *torah tsibbour* voir en fin d'entretien la note finale extraite de *Actualité juive*)

OUI à ce qu'elles divorcent

MAIS à la condition que ce soit l'époux qui le consente. (*l'inverse n'est pas admis*). C'est la procédure du *Gueth*. La femme étant la « chose » de l'homme. C'est à l'homme de donner l'aval du divorce, et non à la femme.

POUR RESUMER LA POSITION DES TRADITIONNALISTES (les « *NON MAIS* ») SUR *Véchinanetam lé- banékh'a* ET L'EDUCATION DES FILLES

Reprenons le point de vue à la femme d'un rabbin toulousain connu (*lors d'un débat que j'avais eu sur la radio Kol Aviv sur ce thème de la modernité*) :
Selon mon interlocutrice, l'éducation d'une jeune fille ne doit s'orienter que vers les axes prioritaires que sont ceux du mariage et des bonnes actions et manières

« Torah ---- lékh'oupa ---- ou lémaassim tovim »

Mais serait-ce là réellement le sens profond à donner à « *Véchinanetam lé- banékh'a* » ?
Ou faut-il en faire une lecture quelque peu différente ?

Pour cela et pour progresser , nous retournerons à la vraie source même des textes fondamentaux de base, c'est-à-dire de la Tora et bibliques.

A SUIVRE

N.B. NOTE SUR L'EDUCATION DES FEMMES D'ISRAEL DANS LE RITUEL SYNAGOGAL

Certains membres officiels du Consistoire Français osent courageusement dénoncer les habitudes qui traînent encore comme un boulet aux pieds des traditionalistes.
Voici le point de vue évolué et à contre courant d'un Rabbin de la liste consistoriale, le Rabbin *Mevorah Zerbib* dans la revue *Actualité juive* n° 949 du 28 septembre 2006 :

*« Une femme, lorsqu'elle est indisposée a le droit de toucher la Tora. Parce que la Tora est comme une Tora de feu et que le feu ne reçoit pas l'impureté. Selon la Halakha, l'état d'impureté dans lequel se trouve la femme au moment de ses règles n'a d'incidence que par rapport au temple de Jérusalem et vis-à-vis de son mari. Concernant le Beith Hamikdash, (le temple) la femme indisposée ne risque pas grand-chose. De nos jours, tout le monde est impur, a cause de l'impureté qui survient lors du contact avec des morts. Celle-ci ne peut être lavée que par l'eau de la vache rousse, l'eau lustrale. Cette impureté est beaucoup plus grave que l'impureté de la femme.(**) D'autre part, le temple étant détruit, tout ce qui s'y rapporte n'a plus sa raison d'être. L'impureté de la femme n'existe plus que par rapport à son mari. La femme n'est donc impure ni par rapport à la synagogue, ni par rapport à des objets tels que les téfilines, les livres de prières ou les châles de prière. Toutefois, il est vrai que certaines femmes ont des traditions héritées de mère en fille liées à ce moment de leur cycle. E,n Afrique du Nord, par exemple, des femmes avaient coutume de ne pas se rendre à la synagogue lorsqu'elles étaient indisposées, ou alors, elles ne regardaient pas le sefer torah lorsqu'on le sortait. Ces habitudes relèvent de la tradition et non de la Halakha . Dans tous les textes, y compris ceux qui parlent de la nidda, on ne retrouve aucune interdiction empêchant une femme de toucher un Sefer Tora lorsqu'elle a ses règles. (*) »*

(*) Même si l'auteur de cet article commet un anachronisme certain puisque le Sefer Tora par définition ne peut exister que postérieurement à son écriture intégrale et à Moïse où sa mort est décrite, il n'empêche que sur le fond ce Rabbin traditionnel Zerbib reprend et approuve implicitement, tout bas, ce que les libéraux prônent eux, ouvertement et tout haut..

(**) **Remarque additive personnelle :** « *Tu n'auras pas deux poids inégaux dans ta bourse...* »
On remarquera que l'on n'a point les mêmes exigences de fine bouche vis-à-vis de **l'impureté des hommes** dans les milieux traditionalistes. Ainsi il est une règle **écrite** de la Tora que tout contact avec un mort – homme ou animal - ou même avec un simple dérivé cadavérique (cuir) rend normalement impur (*un seul jour pour un animal*) Or tout membre de la Hevra Kadicha s'occupant de la Tahara est pourtant bien autorisé à participer au mynian et au kaddich. De même, si l'achat d'une paire de chaussures **en cuir** ou d'une ceinture **en cuir** est interdite d'une bénédiction de nouveauté et de « *chéhékh'éyanou* », contrairement aux autres vêtements, c'est qu'il a fallu mettre à mort une bête et s'y mettre en contact. C'est bien parce que tout contact direct avec le cuir rend normalement 'impur' que celui-ci est interdit pendant Yom Kippour, le jeûne de Ticha béav, et pendant la Chiva. Même la coutume des téfilines, parce que confectionnés en lanières **de cuir**, est exclue formellement de leur port, le jour pur de Chabat qu'il est d'usage de précéder d'une purification par un mikwé la veille (*erev chabat*)
A Oran, il me souvient que les très « pieux qui formaient une barrière » à la Tora (*assou seyag la Tora*), après le *hamam* traditionnel 'purificateur', ne portaient plus que de l'exclusif végétal (espadrilles, vêtements de lin...) en vue d'une montée à l'arche et lecture de la paracha

Je n'ai pourtant jamais vu, dans les offices traditionalistes, évoquer, comme pour le prétexte donné de refus formel opposé aux femmes alléguées « impures », une telle « impureté » des hommes, pourtant bien réelle, pour leur refuser une montée à la Torah, même au jour de Kippour. (Lifné Adonaï Tit'arou « *Devant l'Eternel, vous vous purifierez.* »)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I - DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAI ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de *kol כל* permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur** ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la **sanctification** (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang,, principe de vie animale et humaine,volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendront rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנֹכִי *anokh'i*

♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » בְּרִיִּים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► La particule : « AL » אֵל ('sur')

♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אֵל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.
- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** » , certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.
Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours.
Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants de l'extrême au plus modéré ont relégué ou continuent de continger la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée. Pour le judaïsme traditionnel , bien des actes du rituel leur restent exclus

QUATRIEME ENTRETIEN SUR CE VOCABLE :

לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) ? (tes fils) ou bien..... לְבָנֶיךָ (Lébanékh'a) (tes enfants)

§XX NECESSAIRE PARENTHÈSE SUR UN CERTAIN « INCONSCIENT COLLECTIF » JUIF

Je pose au lecteur une première question stupide: Dieu est **ELLE** « femme » ?
La réponse est évidente et sans appel : BIEN SUR QUE NON ! C'est absurde.

Deuxième question maintenant également stupide : Dieu est **IL** alors « homme » ?
BIEN SUR LA ENCORE QUE NON ! Un non tout aussi formel, et là aussi à dénoncer avec force comme une toute absurdité similaire et une hérésie...

Ainsi voit-on que l'absurdité de la première question se retrouve en toute symétrie et **tout autant** dans la deuxième interrogation, **tout aussi absurde**.

Ce sont là deux toutes évidences ... **DIEU N'EST EN RIEN SEXUÉ.**
Mais c'est parce que nous pensons neuf siècles après Maimonide ...

Et pourtant !, Avant lui, telle n'était pas le courant dominant .

Une conception ambiguë du 'sexe' divin, transmise au fil des siècles, expliquerait en partie l'acceptation d'un « **apartheid** » en traduisant Lébanékh'a par « tes seuls fils »

Car force est de constater que, dans l'**inconscient collectif** judaïque traditionnel, (mais pas seulement judaïque), **très largement emprunté aux cultures païennes environnantes** la conception **implicite** imagée **virile et sexuée** de Dieu a longtemps prévalu, peu ou prou, et a perduré, comme telle, au fil des siècles pour se transmettre **jusqu'à même ce jour...**

Moïse aurait-il prêché la pureté de son monothéisme absolu *vraiment* dans le désert ?
Son désabus clamé dans sa tirade de fin de vie de *Haazinou* serait-il alors légitime ?

Il est vrai que si nous relisons certains termes conservés dans le Sidour (rituel) constitué sur des textes l'ayant précédé– voir plus bas - ou aussi la cabbale (avec son imagerie humaine des séphiroth incluant comme attributs un « attribut »... viril – que l'on retrouve en gravure humaine comme tel dans le médiéval ou la renaissance – ou bien le décompte anthropomorphique fait dans la Haggada des cinquante plaies par Rabbi José le galiléen, Rabbi Eliezer et Rabbi Aqiba, débat axé sur leur conception « bétonnée » et étriquée d'un dieu dont il ne fait pour eux aucun doute qu'il ait une main et cinq doigts .. on peut se demander si tout cela n'était pas bien autre chose que du judaïsme, et une violation ouverte de l'esprit insufflé par Moïse et des consignes expresses du début des tables de la Loi.

La renommée et la conception d'un Dieu immatériel et absolu (*judaïsme actuel*) entre ainsi ouvertement en conflit avec l'enseignement chronique d'une telle acceptation rétrograde anthropomorphique. (*Si Moïse réapparaissait avec sa table, il la recasserait ???*)

Le décalogue sur ce thème est très sévère sur toute représentation touchant à la conception même et la renommée de Dieu .

**« Lo tissa eth chem Adonai éloékh'a lé chav, ki lo yinaké Adonai et acher yissa
« eth chémo léchav »**

Ma traduction 'décontractée' :

« Tu n'utiliseras pas la renommée de l'Eternel pour du pipeau, car celui qui utilisera
« son aura pour des faussetés, n'en sortira pas « clean » - yinaké)

Il a fallu attendre le 12ème siècle, avec Maimonide , pour que ce sage ose dénoncer **ouvertement** ce type de croyance tolérée, et jeter ainsi un lourd pavé dans la mare des anthropomorphistes de tout poil (*G. des égarés tome I Ch 1*)

Maimonide y disserte longuement sur l'incohérence liée à la conception même de la fragmentation de Dieu en attributs, car cette fragmentation , nous expliquait-il, par là même, nuit à la pureté d'une vraie unicité absolue et d'une conception qui doit être *infragmentable* du Divin

Ainsi le grand Maimonide (*grand surtout par son pur bon sens, à replacer dans le contexte et les limites de l'époque*) s'est-il élevé avec force contre toute forme de **monolâtrie** qu'elle soit directe ou déguisée .

Etrangement et par là, Maimonide créait un scandale d'ampleur méditerranéenne !

Il en paiera pour cela un prix particulièrement élevé (*après avoir échappé à la peine de mort demandé par ses contemporains, il en réchappera grâce à ses connaissances de l'islam en autorité à Alexandrie, il mourra excommunié – on l'oublie trop souvent -*)

Avoir dénoncé ce comportement antropomorphique, comme n'étant qu'étranger au message profond de Moïse , n'est pas synonyme de l'avoir fait , pour autant, disparaître depuis.

Sur ce thème, c'est d'ailleurs l'école rabbinique française qui a été, sans conteste, la plus virulente en la défense d'un Dieu « à la chrétienne ou à la grecque », c'est-à-dire ayant une forme humaine, et manifesté sa virulente hostilité à l'égard de Rambam .

Ainsi, comme le déplorait, absolument consterné, le rabbin **S. Munk** , grand érudit et membre de l'Institut, dans ses notes sur le Guide *Ch. 1* :

« *On a peine à croire que des docteurs juifs aient pu tomber dans de pareils écarts...*

«

« *Ainsi, Rabbi Abraham de Posquières, (*) dans ses notes critiques sur le Michné Tora
« ou Abrégé du Talmud (livre I, traité Téchouva ou de la Pénitence Ch 3 § 7) écrit :*

«

« *Pourquoi Maimonide appelle-t-il un 'hérétique' celui qui admet la **corporéité** de D.
« *puisque des hommes plus grands et meilleurs que Maimonide ont suivi cette**

« *opinion, selon ce qu'ils avaient « lu » dans les textes de l'Écriture ?* » (sic)

(*) Abraham de Posquieres (1120-1197), encore appelé Rabad III dirigea une puissante école mystique et kabbaliste dans le sud de la France, dans le comtat venaisin papal, et fut l'un des plus farouches opposants contemporains et détracteur de Maimonide

Cette école de pensée figée d'époque, a laissé ses traces

Dans le rituel, on peut ainsi toujours lire *Avinou malkénou* (Notre Père, notre Roi).

D'aucuns s'insurgeront qu'il ne s'agit que là, tout au plus, que d'une simple figure imagée et de seule pure forme innocente et de seul style. Je le croirai volontiers.

Et de rappeler l'adage bien connu que « *la Tora parle le langage des hommes* ». Soit.

Mais, à y regarder avec plus d'attention, n'est-ce vraiment et seulement **QUE** cela ?

Rien n'est aussi sur que tout ne puisse se résumer ainsi qu'à cette boutade,

Donnons en une illustration *a contrario* :

Supposons que l'on change le texte du rituel en remplaçant « *Notre Père, notre Roi* » habituel par un « *Notre Mère Notre Reine* ». Qu'arriverait-il ?

Je ne doute pas qu'une assistance de fidèles (toujours dans une communauté non libérale) ne resterait pas indifférente. Elle serait *au minimum* des plus interrogative et fort mal à l'aise, voire même *au maximum* franchement agressive.

L'ambivalence sur cette « *sexualité* » de Dieu est d'autant plus nette que, par ailleurs, on utilise pourtant bien (ce qui est logique mais mieux perçu parce que plus discret) tantôt *lékh'a* ou la terminaison *kh'a* (masculin) tantôt *Lakh'* (féminin).

Force est donc bien d'admettre qu'il s'est bien forgé *de facto* au cours des siècles un inconscient **sexiste** collectif juif, qui, comme tel, relève d'un *non dit* implicite d'un dieu « **préférentiellement** » *mâle*. et qui crée un malaise.

Cette notion permettrait peut être de mieux comprendre la réticence viscérale, mise par certains, à traduire *lébanékh'a* לבניך autrement que par « *tes fils* », mais aussi le pourquoi d'une attitude similaire de principe et de supériorité alléguée de l'homme sur les femmes.

Il est vrai que cette attitude remonte à très loin jusque chez les scribes dans les chroniques descriptives. Ainsi, par exemple, en ne décrivant les femmes vierges madianites capturées que comme de simples « *créatures humaines* » « **néfch adam** » (traduction du rabinat *paracha mattot, Nbres 31, 40*)

Or, le message biblique, en de nombreux passages fondamentaux concernant les femmes, contient un tout autre courant de pensée, en vision autrement plus égalitaire et élevée. (*)

Lequel sera survolé dans le paragraphe qui suit cet intermède.

A SUIVRE

(*) Il ne fait aucun doute que Moïse avait naturellement des défauts humains .

(mais le but de la bible n'est en rien de nous fabriquer des idoles humaines ... Doit-on demander sa vie intime au facteur portant une importante nouvelle, ou doit-on plutôt s'intéresser au contenu réceptionné?)

Pour autant, Moïse était porteur d'une inspiration céleste de toute exception, en « prise directe » avec Dieu, (*panim lépanim*) dont le pivot était prioritairement axé vers un **monothéisme d'une abstraction totale et absolue**, tournant une page d'avec ses prédécesseurs (dieu prédominant et supérieur « *él élion* » et qui, comme tels, ou par leur comportement, n'ont pas mérité la révélation du nom divin tétragrammique) avec, en première étape obligée pour Moïse, la destruction urgente de la zoolâtrie égyptienne (sacrifices) dans le grand centre de désintoxication qu'était en cela le Sinaï. D'abord effacer les gribouillis de l'âme hébraïque, avant que de la réécrire.

Dans le décalogue, (*tout comme dans le poème 'Haazinou' – testament de Moïse ou même dans Ezéchiel...*) seul le viol de cette conception divine , tant en sa conception qu'en sa transmission à autrui, relève de l'impardonnable, de l'ineffaçable et sujet à sanction trans-générationnelle. Tout le reste est virtuellement pardonnable à Kippour.

Aussi, certains contemporains (Marc Breuer...) s'interrogent –ils, non peut-être sans raison, (*devant la grande précision prophétique + la répétitivité insistante des textes sacrés annonçant et martelant, au peuple hébreu, ses futures catastrophes décrites et finalement bien arrivées comme telles, en cas de défaillances à cette mission*), si le peuple juif n'avait pas d'aventure failli à la **vraie** mission qui lui avait été confiée, et si, en ne cuirassant la Torah que sur la seule obsession de la forme devenue prioritaire , il n'aurait pas ainsi éteint le flambeau divin transmissible . Nul n'en aura, bien entendu, la réponse de certitude, et le doute et l'interrogation resteront légitimes.

Le sexisme humain et divin qui transpire des textes serait-il possiblement */un* parmi ces éléments qui y aurait alors contribué ?

LE CHÉMA (XXIX)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (X)

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma**.
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chatbat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à *néféch נפש*
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou de « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► **Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i***

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► **Le mot : ces « PAROLES » דְּבָרִים *dévarim***

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décatalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtrise, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « *exorcisme* » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► **Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)**

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décatalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► **La particule : « AL » עַל ('sur')**

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal = « él » אֵל*) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décatalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « **ol** » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (*Deutéronome 6,*)

► **Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנְנָתָם *vé chinenan'tam***

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► **Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a***

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.
- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** », certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants de l'extrême au plus modéré ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel , bien des actes du rituel restent actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou la haggadah. Cela était prévalent dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisin). Cette « *subconscience* » collective s'insérant dans une lecture païenne a-t-elle contribué aux malheurs du peuple juif sanctionné ?

ET DIEU CREA LA FEMME...

CINQUIEME ENTRETEN SUR LE VOCABLE :

לְבָנִיךְ (Lébanékh'a) ? (tes fils) ou bien..... **לְבָנִיךְ** (Lébanékh'a) (tes enfants)

L'une des valeurs fondamentales de notre **judaïsme libéral** (et donc de l'A.J.L.T.) est de replacer femmes et hommes en position d'**égalité absolue**. Donc (Lébanékh'a) = (tes enfants)

Les rétrodoxes qui y rechigneraient , occultent que cette idée germait déjà dans **B. k.. 15 a**
« L' Ecriture place hommes et femmes SUR LE MÊME PLAN en face de TOUTES les lois de la Torah »

Vérifions donc si cette assertion, **ultra** - minoritaire dans le talmud, (*en une exception qui infirme la règle*) est fondée et effectivement vérifiable ou bien si ce n'est qu'une autre simple assertion arbitraire parmi tant d'autres et en rien étayée .

Nous nous limiterons pour cela à deux seuls exemples pour la concision du propos
[(*) voir la NB en fin d'entretien pour plus amples références bibliographiques] .

§XXIA UN EXEMPLE BIBLIQUE D'EGALITÉ FEMMES -HOMMES : LE TEXTE DE LA CREATION

Par principe, il faut savoir être cohérent dans une doctrine pour qu'elle puisse être crédible.
On ne saurait ainsi **proclamer le tout et son contraire**. Comparons ainsi deux textes bien connus.

I - Le premier est un extrait liturgique : **DANS LA « AMIDA »**

La prière juive quotidienne comporte une section lue debout, dans laquelle on dit :

« Mi Kamokh'a...oumi domé lakh »

« Nul ne (ou Qui) peut être comparable à TOI,

« Nul ne (ou Qui) peut TE (féminin) « ressembler »

Un message équivalent est exprimé, par exemple, dans un autre texte de fin d'office :

« IL (D.) est tout à fait unique et rien n'est comparable à SON exception » (« Yigdal » de Maimonide)

Le message proclamé par tout juif paraît donc très clair et d'apparence non ambigu..

Chaque pratiquant juif affirme quotidiennement admettre Dieu comme **IN** comparable , si ce n'est qu'à ELLE ou LUI-MEME (*en effet lakh' est ici employé au féminin*)

Donc il pourrait paraître, *théoriquement*, en principe bien admis pour tous, que Dieu ne saurait en rien être sexué, ni surtout être comparable à un homme (mâle ou pas) et encore moins avec une hiérarchie de similitude et de supériorité du mâle sur la femelle (si ce n'est , pour l'homme que de pure force physique..... quoi que.... !) Ou alors, ce serait prier dans le vide et en disant du « *n'importe quoi irréféchi* »

Alors, pourquoi, dans ces conditions, se complaire en parallèle à vouloir distordre la Bible pour la traduire de façon toute contraire à ce que l'on exprime quotidiennement, ou pourquoi y apporter ou rapporter des commentaires infirmatifs de ce concept idolâtre ? **Sachons rester cohérents !!** Car en effet dans la Genèse, nous lisons que :

II - Second extrait : [DIEU CRÉA L'HOMME A SON IMAGE](#) (Traduction officielle mais vague)

« *Vayivra élohim éth a adam bétsalmo bétsélem élohim bara oto – zakh'ar ounkéva bara otam* »

Dieu créa l'humain à son image c'est à l'image de Dieu qu'il le (la) créa, mâle et femelle ils les créa.

Il y a trois façons de lire et comprendre ce passage des plus célèbre

I - La manière antropomorphique et païenne : C'est une lecture millénaire classique et prédominante . Elle est contraire au texte exprimé quotidiennement dans la *Amidah*

Dieu serait une sorte de potier, un super 'Jepetto' qui fabrique avec de la glaise son 'Adam pinocchio'. « à son image, à sa ressemblance » .

C'est ce qu'expriment de fait diverses écoles, dont l'école cabbaliste de Bar Yohai dans le Zohar (*Tiqoune Ha-Zohar 23a p.131 2d Verdier traduction Mopsik*) lequel rabbi Siméon se pose alors la question de savoir **non pas** si Dieu est « semblable à l'homme » , (axiome considéré acquit) mais de savoir si Dieu est mauvais , puisque l'homme est mauvais et qu'il y aurait similitude entre l'humain et le divin ?..

Et sa réponse est atterrante dans une diatribe en diversion anti-femmes, l'homme seul étant assimilé à la lumière et au bon, --- la femme, quant à elle, à l'obscur et au mal. Citons :

« *Faisons l'homme dans notre ressemblance, selon notre forme* » Les compagnons expliquèrent ensuite ce verset en le rapportant aux « *anges de service* » (sic). Selon cette version ce sont eux (et non Dieu) qui avaient dit ces mots là à leur Maître.

(*En somme , Dieu aurait ses éminences grises et son «gouvernement ministériel* » qui aurait convenu collégialement de faire l'homme et de LUI donner des ordres en ce sens (!!!!???) . Une sorte de gouvernement céleste avec son président, ses décrets.... Disons le ouvertement : un Olympe bis mais en version vaguement « judaïsée » ...) .

C'est du pur délire collectif

Le paradoxe est que ce sont ceux qui font cet hellénisme -bis qui sont le plus enclins à vitupérer contre la pensée grecque. Les incendiaires qui crient au feu. Vieille ficelle de tous temps.

Continuons notre lecture du Zohar :

C'est alors que Rabbi Siméon (bar Yohai) précise que, s'ils (*c'est-à-dire : les dieux auxiliaires* » pardon ! : « - les anges de service ») savaient que l'homme allait faillir, c'est en fait parce que..... c'est **la femme** qui en est la **seule** responsable, la femme étant le symbole de l'obscur et de l'obscurité – car la lumière est masculine et l'**obscurité féminine**. (re-sic)

En quelque sorte c'est du « ma biche » émissaire...

On comprend mieux les adeptes de ce courant de pensée sexiste, obscurantiste et idolâtre (*), **en rien juif** .

(*Pourquoi en rien juif ? parce que admettant de bafouer et violer allégrement les consignes fondamentales du début du décalogue*)

Ce courant a pourtant largement fleuri avec les écoles rabbiniques et cabalistiques du sud de la France , (*à la grande satisfaction inespérée du Pape qui trouvait là, en ses « juifs du pape » quelques croyants plus idolâtres que ses propres ouailles !!*),

Ce sexisme séculaire trouve toujours ses adeptes jusque de nos jours, dans les faits synagogaux, les rituels, les épisodes conjugaux, les divorces, et, pour nous restreindre au propos qui nous concerne ici, **DANS L'ENSEIGNEMENT DISCRIMINATOIRE (et donc leurs applications ou leurs exclusions) A NE DELIVRER QU'A LEURS SEULS ENFANTS MALES** etc.... (Lébanékh'a)

(*) Rappelons avec force ce que disait Moïse dans le deutéronome :

Vé ein imo él nékh'ar ... Vé ein élohim imadi !!!

« *Il n'y a **NULLE** puissance qui LE seconde.... Il n'y a **NULS** (« mini - dieux » ou autres « anges de service »)(sic) ou toutes autres forces occultes) avec MOI !! (Deut Ch 32 verset 12 et verset 39)*

CELA EST CLAIREMENT DIT. Mais cela est régulièrement outrepassé et violé.

II - La lecture maimonidienne :

Je renvoie le lecteur au Guide des égarés Tome I ch 1 où Maimonide a tenté de ramener, **mais sans ne se faire aucune réelle illusion** le judaïsme à sa vraie dimension et à son vrai message originels. Un judaïsme qu'il considérait comme ayant failli par ces comportements, et qui était voué à disparaître, n'eut été le redressement amorcé par Saadia Gaon

C'est bien pourquoi il démarre d'emblée son ouvrage par l'étude explicative des mots ***tselem*** (*image*) ou ***demout*** (*semblance*) pour les « dématérialiser »

Il ne décrit plus alors qu'une ressemblance virtuelle, intellectuelle ou pathique.

Peine perdue pour Maimonide en son époque.

Ayant réfléchi, pour ma part, durant un demi-siècle à ces deux termes, je propose d'améliorer encore la démarche de Maimonide, en y ajoutant une troisième lecture personnelle par un concept complémentaire dans le sillage de Maimonide.

III – Vers une lecture dissociée ?

Je suggère d'appréhender le texte comme suit :

TSELEM et DEMOUTH

Dieu fit l'humain selon :

« l'image, c'est à dire l'idée, le concept » qu'IL (Dieu) s'en faisait
(= *bétsalm0*) Tel m'apparaît *in fine* le sens de Tsélem.

C'est bien selon « cette image, cette idée, ce concept divin » qu'IL créa l'humain
(= *bétsalem Elohim bara oto*)

D'autre part, on peut parfaitement redonner au verbe *domé* = son sens premier et non délavé de *sembler* (plus que res- sembler) . Ce qui donne qu'IL fit aussi l'humanité « *comme (bon) LUI semblait* » (= *Kidemoutenou*)

Un exemple, D. aurait pu nous faire en forme d'araignée ou de stégosaure. Et bien, non !! IL nous a fait de forme primate, car « tel était son bon plaisir », « tel lui semblait bon » (= *Kidemoutenou*)

Et pour bien nous faire comprendre que Dieu n'est ni féminin, ni masculin, ni même singulier ni pluriel au sens commun, le texte emploie tantôt le singulier, tantôt le pluriel « *Ekh'ad vé ein yakh'id ké yékh'ido* » (son « unité » est unique et d'exception, sans possibilité descriptive de cette 'unité' ...)

Cette exégèse complémentaire suggérée permet de comprendre ceci, : de même que Dieu conçut l'univers *in integro* dès son origine --- et la vie dès la création de la lumière, de même IL conçut l'humain dès SON concept, comme devant être dans son projet, *bétsalm0* et, selon le verset, il conçut l'humain également et à la fois mâle et femelle (= *zakh'ar ounekéva bara otam*)

Les chroniqueurs qui ont ensuite calqué leur acquit des civilisations environnantes et de l'époque, dans les textes, n'ont-ils pas, quelque part, trahi ce message divin en y projetant leurs propres fantasmes et projections machistes empruntés au paganisme et au sexisme environnants ?

Pour reprendre une comparaison inspirée de celle que faisait Bahya Ibn Paquda avec l'horloge démontrant l'existence divine, ce n'est pas parce qu'un ingénieur a conçu un nouveau véhicule, que le véhicule DOIT lui ressembler obligatoirement - physiquement ou moralement - , (sauf à faire un véhicule en robot clone et même là encore....) et même si, avec ses circuits intégrés, cet objet dispose d'une certaine forme d'intelligence artificielle...

Le judaïsme libéral donne, par là, symboliquement, une juste place équivalente tant à nos matriarches qu'à nos patriarches.

(la logique et la justice voudrait même d'inclure en tout début de la Amida *Dieu de Moïse Elohé Moché* **puisque lui seul a été le premier jugé digne** de recevoir tant le NDM divin que la Loi et la morale nouvelle qui forgent notre religion...) et même d'y ajouter *Elohé Tsipora* puisque le texte nous explique que Moïse était voué à la mort, **n'eût été l'intervention salvatrice de sa femme Tsipora.** (*Ex. IV, 24,25*) (Il n'y avait donc pas eu que le nez de Cléopâtre qui pouvait modifier le cours de l'histoire...)

§XXIB AUTRE EXEMPLE BIBLIQUE D'ÉGALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT FEMMES -HOMMES : CELUI DONNÉ DE L'ENSEIGNEMENT PAR MOÏSE LUI-MÊME

Il était, pour Moïse, un message à transmettre **indéniablement encore plus important, à ses yeux et pour lui, que des textes tels le Chéma.** C'est son testament final de Haazinou (voir notre article séparé en retraduction analogique du poème). (*Deut ch 32*)

Car c'est le seul texte où il va « faire campagne » (un peu comme pour les présidentielles chez nous..) pour divulguer lui-même la bonne parole de la torah en ses exhortations et admonestations directes, ses encouragements et ses prophéties de mises en garde , aidé en cela de Josué, fils de Noun.

« Moïse expliqua toutes ces paroles du cantique à même les oreilles du peuple (□□ *Am* = peuple – donc tous sexes et âges confondus) Lorsque Moïse eut achevé d'adresser ces paroles à tout Israël entier..... (*Deut Ch 32,vers 44-45*)

AINSI LE GRAND MOÏSE LUI-MÊME FINIRA SON EXISTENCE EN NOUS MONTRANT LUI-MÊME L'EXEMPLE PEDAGOGIQUE - A SAVOIR QU'IL N'Y AVAIT LIEU DE FAIRE

NULLE QUELCONQUE DISTINCTION DANS L'ENSEIGNEMENT A DELIVRER

*** NI ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ,
* NI ENTRE LES ANCIENS ET LES ENFANTS
MAIS BIEN DELIVRER UN ENSEIGNEMENT A ISRAEL ENTIER (*Kol Israël*)**

C'est pourquoi il m'apparaît que le Judaïsme libéral , sur ce point précis, est le plus « ortho-doxe » c'est-à-dire conforme à la droite ligne du message universel que voulait nous transmettre Moïse,

Est-il nécessaire d'ajouter que ce sont des femmes, *les filles de Tselof'had* qui ont introduit, les premières, le droit notarial dans le texte, et que ce droit, actuellement accaparé par la gente masculine, sert en boomerang à les discriminer ?

Une femme ne délivre pas le gueth , l'homme oui –

Une femme adultère a un enfant « mamzer » chez les traditionnalistes, l'homme adultère non etc...

Rappelons ce que dit le talmud dans *B. k.. 15 a*

« L' Ecriture place hommes et femmes SUR LE MÊME PLAN en face de TOUTES les lois de la Torah »

* * *

La conclusion de ces cinq entretiens sur ce vocable לבניך (lébanékh'a) c'est que le judaïsme libéral, conformément à la pensée de Moïse, est parfaitement autorisé à traduire ce vocable par un enseignement équivalent devant déboucher vers une pratique équivalente pour:

Tes enfants (tant mâles que tant femelles)

Avec tous les droits inhérents égalitaires qui découlent de cette attitude (montée à la torah, lecture du séfer, port des tsitsith , , deracha, bath mitswah, participation au mynian , non exclusion en apartheid etc...)

Tout cela n'est que rendre Justice .

Or Dieu ne condamne –t-il pas toute forme d'injustice ? surtout lorsqu'elle se veut institutionnalisée ?

A SUIVRE

***NB :** Comme ce thème (qui différencie fondamentalement le judaïsme libéral traditionnel des autres courants du judaïsme) est très riche et qu' il ne saurait s'agir ici que d'un simple survol , j'invite donc le lecteur, intéressé par ce sujet, à aller plus avant et à consulter, au minimum et si possible :*

*l'ouvrage du Rabbin Pauline BEBE (le judaïsme libéral)
ou celui de HAYAT et FAHRI (Anthologie du Judaïsme libéral)*

LE CHÉMA (XXX)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (XI)

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de *kol כל* permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma**.
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **כלל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou (avec une lecture diverse, parfois contradictoire), fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à *néféch נפש*
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du manichéisme zoroastrien) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou de « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i*

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)]

► Le mot : ces « PAROLES » צִבְרִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...) .
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...)
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (usage normal = « él » אֵל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinai ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache, le joug au Divin, attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « tu flèche -ras » « javelot -eras » « stylet -eras », il suggère à l'enseignant un discours précis, pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel) alors, cette exégèse, à son tour, soulève bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « tes fils », certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi, et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants - de l'extrême au plus modéré - ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel, bien des actes du rituel ou certains droits, restent encore actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que tant dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou même la haggadah.

Cela était durant des siècles, prévalant dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisin). Cette « *subconscience* » collective patienne, qui s'insère dans une lecture séculaire, a-t-elle contribué aux malheurs annoncés du peuple juif sanctionné pour ces déviances ?

Enfin, dans un dernier entretien sur **לְבַנֵּיךְ** nous avons exposé que, tant le texte du rituel, - que celui de la création, - ou le comportement de Moïse prodiguant son enseignement à tous sexes tous âges de tout Israël (après Haazinou - son cantique de fin de vie) - ou le cas des filles de Tselof'had (qui ont introduit le droit notarial) - ou même certain passage talmudique font que **l'égalité de l'enseignement des lois et des pratiques entre hommes et femmes** est une attitude **pleinement conforme** au message ultime de Moïse.

Et donc, dans la droite ligne de l'esprit et de la mission dévolus par Moïse au judaïsme.

בַּם וְדַבַּרְתָּ (1)

(Vé dibarta bam)

traduction première (en son premier sens habituel):

Tu en parleras...

Donc parlons en !

Préalablement, il y a lieu de bien distinguer, dans ce radical **דַּבַּר**, le cas où ce vocable s'applique à Dieu Qui est le Sujet du verbe (*cf en ce cas le Guide des égarés*) et d'autre part, le second cas usuel, lorsqu'il concerne l'humain.

En ce second cas, **וְדַבַּרְתָּ** n'a-t-il qu'un seul sens ? Les paroles se suffisent-elles ? De quoi faut-il préférentiellement parler ? Pourquoi le verbe **דַּבַּר** n'est-il pas suivi de son datif habituel ? A quels interlocuteurs est –on alors supputé devoir s'adresser dans ce cas ?

C'est un des aspects où nous nous attellerons en continuité de cette « *étude et réflexion* »..

Rappelons que **דַּבַּר** est généralement traduit par la « **parole** » ou par le « **dire** »

§XXIIA D'OU, DEJA, UNE PREMIERE ET LEGITIME INTERROGATION :

LES PAROLES S'ENVOLERAIENT-ELLES ? LES ECRITS SERAIENT-ILS SEULS A RESTER ?

En effet, il nous faut resituer ce vocable dans le contexte de son paragraphe entier :

Vé ayou a DEVAR im a élé... → Vé DIBAR ta bam ... → OUKH'TAVtam al etc
Ces décalogue ci-dessus (élargi ou non selon les courants) tu en « parleras »
et tu les ECRIRAS sur etc...

Bizarre, bizarre !...

La Torah se méfierait-elle du seul « rapporté verbal » ?

En effet, le décalogue, pourtant relativement court en soi, aurait pu fort bien n'être que simplement auditionné, d'abord « ouï » par le peuple au pied du Sinaï, puis scrupuleusement répété de génération en génération....

Cela (en théorie) aurait pu nous suffire ? (Dayénou !).

Que nenni !

Non seulement le texte fut, par deux fois, **gravé** dans le marbre des tables de la Loi, mais tout un cérémonial imposant sera, ensuite, construit autour de celles-ci, c'est-à-dire autour de ces **écrits** tabulaires et de l'arche.

D'ailleurs, en ses nombreuses révoltes, jamais il ne viendra à l'esprit du peuple hébreu, pourtant si rebelle chronique, d'oser s'élever contre l'**écrit** et donc le sacré des tables.

Pourtant, le **Chéma** aurait bien pu ne nous dire seulement que :
« **Tu en parleras etc...** ». Puis point - barre.

Si le texte a donc eu tant besoin de nous demander **EN PLUS** de devoir les écrire **publiquement**, c'est bien pour que ces paroles du décalogue puissent être **lues par tous**, tant sur les pierres, que sur les portes et portiques, bref en les « *taguant* » de partout.

Les chrétiens, qui avaient aussi le sens de la « com » l'ont bien compris quand ils mettent des croix aux croisées des chemins...

En ressortirait-il que « *tu en parleras* » serait **pédagogiquement** insuffisant (au sens habituel de **דבורה**) ?

► **D'où cette première remarque : la force symbolique de l'écrit dans l'inconscient collectif.**

Pour bien relever cette importance du scripturaire, on remarquera qu'au jour de Kippour, il est demandé à Dieu, non pas seulement de nous exaucer « verbalement », mais, selon l'imagerie populaire, de bien vouloir nous « **écrire** » dans le Livre de la vie.

Et comme deux précautions valent mieux qu'une, il lui est même demandé un bonus, celui de « **signer** » SON écrit....

Certes, en faisant allusion à cet « autographe divin » les auteurs de la liturgie ont emprunté là un antropomorphisme primaire, destiné au peuple « basique » et puéril, afin que ce jour là, dans son esprit, chaque Q.I. y trouve à QUI parler de façon espérée plus « proche », antropomorphisme qu'il faut, bien sur, savoir relativiser.... Innocent car la plupart des fidèles ne sont pas hébraïsants.

[Notons pourtant qu'il y a un certain parallélisme d'avec les croyances d'époque - dont la croyance grecque sur les déesses Clotho ou Lachésis qui inscrivaient aussi et tout autant la destinée par écrit....Mais peu importe, là n'est pas le cadre notre propos]

De tout cela, nous voyons que la persistance de cette croyance, de tous temps diffusée, démontre que **la chose écrite** (tikatévou) a toujours eu, dans l'esprit de l'humain, et ce, depuis le temps immémorial des gravures rupestres, , **une symbolique spécifique propre et irremplaçable**, et - à tout le moins - une valeur mnémonique ou rituelle..

Au point qu'il est demandé, à Dieu LUI- même, de concrétiser – au cas où...- SON devoir de mémoire **par une signature** (tikh'atémou)

Qui ne nierait que, lors d'un mariage, même si les beaux parents ont entière confiance au gendre ou à la bru, loin d'eux l'idée de se passer d'une Ketouba (= *devis de divorce*) ou d'un acte civil ...tous documents ayant, là encore, la **valeur sacrée attribuée à l'écrit**

De même, un adage est bien connu dans notre monde scientifique : « *publish or perish* » (qui ne publie pas périt)

Cette mise en opposition entre le verbe et la plume nous aidera à mieux saisir les autres sens possibles et déjà pressentis de **ודברת**

◇ Et puis, quid de la délivrance du message divin à délivrer aux malheureux juifs à **ne surtout pas laisser pour compte** : j'entends les juifs **sourds, - muets** - ou **aveugles** ?

(Un jour peut-être, à côté de chaque rabbin, dans au moins une synagogue par pays, un assistant l'assistera en langage des sourds-muets ?)

(Moïse semble ne pas les avoir oubliés ! de triste mémoire, nous en avons, hélas, tellement à Oran , toute une ruelle de mendicité - pleine de ces infirmes sur les deux trottoirs à l'entrée du quartier - où ils se regroupaient., comparables aux descriptions de la cour des miracles de Paris. Et ce, comme conséquence directe des méfaits de l'endogamie - (par le refus de la mixité, le culte du communautarisme, l'absence de sang neuf) - voire aussi par les endémies de trachome

Où bien n'oublions pas tout autant les **illettrés**? (*)

Tout comme les aveugles, une explication **verbale** leur est indispensable

(*) a titre comparatif, en notre monde moderne, ou l'enseignement est obligatoire, 12% des jeunes ont des difficultés au permis de conduire par illettrisme et incapacité de lire les panneaux....

► Deuxième remarque : rappelons une expérience bien connue en psychologie

Prenons dix individus que nous appellerons l'individu **A**, l'individu **B**, l'individu **C**... jusqu'à l'individu **J**
Gardons seulement **A** et **B** dans la salle. Eloignons les autres individus **C** à **J** dans une autre pièce
Demandons au sujet **A** de raconter une histoire de son cru à l'individu **B**.

Puis faisons sortir l'individu **A** narrateur et faisons ensuite rentrer un troisième individu **C** à qui **B** va raconter, à son tour, le fait que vient de lui rapporter **A**

De même **C** racontera ensuite et à son tour à **D** ce que vient juste de lui raconter **B** etc....

En dernier ressort l'individu ultime **J** racontera le récit à **A** qui l'avait initié et que l'on a fait revenir **Esclaffes garanties**

Car le récit du dernier rapporteur **J** n'a généralement **plus rien à voir** avec le récit de l'initiateur **A**

Et pourtant, le récit venait tout juste d'être fraîchement relaté et mémorisé et le tout s'est passé en seulement moins d'une heure...

Les Cours d'assises savent d'ailleurs combien un témoignage ou un propos rapporté non frais perd de sa crédibilité et se retrouve facilement démenti.... De même les « on dit » d'une rumeur qui se déforme...

Moïse avait donc, quelque part, ô combien ses raisons, de se méfier de la fiabilité de la seule « parolade » et/ou surtout, de la seule mémoire de ses contemporains, par ailleurs avérés si peu fiables, comme déjà vérifiés si prompts à oublier les leçons du vécu antérieur (Josué transmet certes la Loi aux « Anciens » mais lesquels, comme tous les sénescents, n'étaient peut-être pas forcément garants d'une mémoire d'éléphant) **et c'est peut être pourquoi Moïse insistera pour que soit consigné expressément par ECRIT son enseignement sur des pierres,**

« Tu ECRIRAS sur les pierres TOUT le contenu de cet enseignement, en le clarifiant au mieux » (Deut 27, 8)

► Troisième remarque : l'exemplarité de Moïse lui-même

En sa toute fin de vie, comme tous les grands, par la rédaction de ses « mémoires » (Dévarim / Deutéronome) Moïse lui-même prit la précaution séparée **de « sécuriser » par écrit** la doctrine et le récit historique énoncés dans les trois livres précédents du Pentateuque .

« Moïse mit PAR ECRIT cette Doctrine et la confia aux Pontifes... et à tous les anciens « d'Israël »

► Quatrième remarque : l'écrit sur les pierres du droit chemin ?

Parce que cela peut être nous arrange (ou plutôt nous dérangerait sinon !! ...), nous avons trop tendance à oublier que Moïse nous a laissé en héritage non pas un seul pacte

mais bien DEUX pactes

- ◇ Le premier, bien connu, est le pacte du décalogue et du Mont Horeb , dit « **pacte du Sinai** »
- ◇ Le deuxième pacte est exposé en deux longs chapitres 27 et 28 du Deutéronome : C'est le pacte de la survie ou de la destruction du peuple juif – à son libre choix – et selon un « deal » pré-établi.

Ce deuxième pacte de Moab est nettement DISTINCT de celui du Horeb

Ces deux chapitres 27 et 28 annonciateurs et terribles se terminent en effet par :

« Ce sont là les termes du PACTE (bérît) que l'Eternel ordonna à Moïse d'établir avec les « enfants d'Israël dans le pays de Moab EN PLUS (milvad) du pacte qu'il avait conclu avec « eux au Horeb » (Deut 28, 69)

[NB : On remarquera qu'aucune de ses malédictions ne porte sur des 'vétilles' mais uniquement que : **soit** sur l'irrespect d'un monothéisme **absolument absolu** ou **soit** sur des **valeurs morales comportementales** dont le contre- exemple nous est clairement donné comme étant celui des patriarches **à ne pas reproduire** (voir mon étude séparée sur « les liaisons dangereuses » avec tous versets référencés)

Notons aussi que le mot « cacher » n'existe pas dans la Torah. On ne parle que pureté ou impureté (Tahor / Tamé) temporaire ou non - pour le Lévicat, la vie conjugale, certaines maladies (chaude pisse, lépre...), autres situations ou pour les animaux malades... Ainsi, nulle part ne lit-on un anathème du style (imaginaire) :

« *Maudit soit celui qui mange de la vache enragée (pas cacher) et tout le peuple dira « Amen »*]

Donc, en demandant au peuple d'écrire à son tour ces paroles, (en somme, faire des pages de copies de Moïse notre Maître) espère-t-il ainsi, et par là, après sa disparition, que leur visualisation aidera à conjurer sa pré- vision alors si pessimiste et tenace et que cette prise de conscience écrite puisse pérenniser , par là même, un message salvateur ? **Ses illusions sont minces.**

« Car je sais (littéralement j'ai appris) qu'après ma mort, vous irez dégénéralant et que vous dévierez du chemin que je vous ai prescrit, et il vous arrivera malheur, dans la suite des temps pour avoir fait ce qui déplaît au Seigneur... » (Deut 31, 29)

D'OU UNE SECONDE ET LEGITIME INTERROGATION :

Puisque le Pentateuque pèse généralement soigneusement son vocable, et puisque l'écrit semble donc primer - tant dans le texte et l'esprit de Moïse, que dans l'inconscient collectif ou dans les cultures millénaires, - pourquoi donc avoir eu ce besoin de précession par le mot **דַּבָּרָה** . ?

Nous reste-t-il, par exemple, et à ce jour, le moindre son ou la moindre parole de la Mésopotamie ou de l'Egypte ancienne ou même des discours des orateurs grecs ou latins ? Non. si ce n'est que par le biais de leur seul **écrit** ?

דַּבָּרָה serait-il donc là un terme superfétatoire et superflu ?

N'était-ce seulement qu'un propos de Moïse en vision à seul très court terme ? Ou plutôt est-il possible qu'il y ait eu un **mal – entendu** dans la compréhension de ce vocable **דַּבָּרָה** qui exprimerait une ou des significations **autres que celle**, familière, incrustée par la seule traduction « bateau » usuelle et officielle qui nous est délivrée ? Auquel cas le texte serait bien plus cohérent ?

C'est ce que nous tenterons de clarifier.

A SUIVRE

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre , au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur** ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la **sanctification** (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang,, principe de vie animale et humaine,volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou (avec une lecture diverse, parfois contradictoire), fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise , par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà , par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► **Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i***

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples coutumes étrangères à la thora, où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► **Le mot : ces « PAROLES » דְּבָרִים *dévarim***

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe) Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► **Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)**

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul décalogue concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à l'ensemble des directives de Moïse.

► **La particule : « AL » עַל ('sur')**

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal = « él » אֵל*) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (*Deutéronome 6,*)

► **Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam***

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis, pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► **Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a***

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices.
Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* , pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** » , certains ont cru pouvoir y trouver , par là, une 'justification' à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, constater la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi, et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants - de l'extrême au plus modéré - ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation effective d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit « traditionnel » , bien des actes du rituel ou certains droits, restent encore actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que tant dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou même la haggadah.

Cela était durant des siècles, prévalant dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisien).

Cette « *subconscience* » collective païenne, qui s'insère dans une lecture séculaire, a-t-elle contribué aux malheurs annoncés du peuple juif depuis sanctionné pour ces déviations ?

Enfin, dans un dernier entretien sur **לבינך** nous avons exposé que, tant le texte du rituel, - que celui de la création, - ou le comportement de Moïse prodiguant son enseignement à tous sexes tous âges de tout Israël (après *Haazinou* - son cantique de fin de vie) - ou le cas des filles de Tselof'had (*qui ont introduit le droit notarial*) - ou même certain passage talmudique, tous font que **l'égalité de l'enseignement des lois et des pratiques entre hommes et femmes** est une attitude **pleinement conforme** au message ultime de Moïse.

Et donc, dans la droite ligne de l'esprit et de la mission dévolus par Moïse au judaïsme.

► Le mot **בם ודברת** *Vé dibarta bam* traduction usuelle « tu en parleras »

♥ Si ce terme doit être pris dans son sens habituel, alors se pose la réelle question de la place respective du discours (volatile) et de son intérêt au long terme d'une part, - d'avec l'écrit que le texte juxtapose d'autre part -, et qui seul, a une valeur millénaire de fiabilité, voire de symbolique rituelle, (Kippour) ou d'obstacle espéré aux déviations humaines inéluctables (faillite de la mémoire ou dénaturaton du message originel par le prisme d'un rapporté verbal successif).

בם ודברת (2)

(Vé dibarta bam)

traduction première (en son sens habituellement retenu):

Tu en parleras...

EXTERIORITÉ OU INTÉRIORITÉ ?

§XXIII A POURQUOI AVOIR UTILISÉ SPECIFIQUEMENT בם BAM ?

Normalement, le verbe **דבר**, lorsqu'il signifie parler, est alors régulièrement suivi de la particule **ל** lé ou **אל** él (= « à ») indiquant l'interlocuteur à qui s'adresse le *dire*.

Ainsi lit-on « *daber EL bné Israel* » = parle aux enfants d'Israël

● **Première réflexion** (négative) :

Si ici le texte, après nous avoir parlé des enfants, avait voulu vraiment nous signifier que c'est bien à eux qu'il se référerait, par le mot **ודברת** (tu parleras), et donc que c'est à eux spécifiquement que nous sommes tenus d'en parler, le texte aurait utilisé alors, non pas « BAM » mais bien :

« *Védibarta ALEHEM* » ou bien « *Védibarta LAHEM* »

Or tel n'a pas été le cas.

De plus il n'était pas d'usage connu, dans l'antiquité, à tout le moins pour les hommes, de se coltiner les rejets 24 heures sur 24 (*au réveil, en voyage, au coucher etc...* Voyez l'exemple d'Abraham se séparant d'Ismaël ...)

Donc cette traduction théorique et possible, qui nous renverrait à nos enfants, à savoir « **Tu leur en parleras** » paraît *in fine* peu cohérente et attractive, et n'est donc à retenir qu'en second choix.

- **Deuxième analyse (négative) :**

D'autre part, si le texte avait voulu nous signifier « **Tu t'en entretiendras** », de façon générale **mais sans interlocuteur précis**, (comme c'est le cas dans la traduction officielle du rabbinat français), la Torah aurait alors, en ce cas, du utiliser, là aussi, non pas « BAM », mais bien, en un seul mot contracté, « **VédibarTAM** » (contraction de OTAM) de la même façon que le texte nous dira plus loin et tout similairement « **OukcharTAM** » (tu les attacheras). Telle serait la pure logique de similitude et de construction grammaticale .

Or tel n'a pas été , là non plus, le cas.

[De surcroît, on veut bien imaginer, dans les chemins déserts de bédouins isolés et d'époque, un hébreu s'entretenir du lever au coucher ? oui, pourquoi pas, mais avec qui ?

(NB : Il n'est rapporté seulement que Balaam qui parlait seul et à son âne, - de plus rappelons que le téléphone mobile n'existait pas encore, même si le téléphone arabe marche souvent bien mieux et plus vite...)]

Donc, tant grammaticalement que par respect de la cohérence du paragraphe, « **Tu t'en entretiendras** » paraît, là aussi, un choix peu plausible, en tout cas trop imprécis, et , là encore, ne me semble à ne retenir qu'en second .

§XXIII B **TU COGITERAS** !

- **Troisième réflexion (positive) :**

𐤁 (**BE**) qui est la particule constitutive de BAM signifie « **dans** » (ou « avec »).
Considérons ici ce premier sens de « **dans** »

BAM est une contraction faite de **BÉ** « **dans** » et de **ÉM** « **eux** » ou « **elles** » (parole est masculin en hébreu – un propos)

Ici employé, Il indique une démarche d' **INTERIORITÉ** .

Ainsi lit-on , en exemple, au sujet de Sarah , quand elle apprit la prédiction sur la naissance de Isaac, qu'elle rit « en son for intérieur » « **BE kirbah** »

Cette intériorité , exprimée par **BE** s'oppose dans le Chéma à l'extériorité de l'écrit qui suivra.

« **Védibarta BAM** » signifie alors :

« **Tu parleras** (védibarta) **intérieurement** (bé) **de ces choses là** (b-am) »

C'est à dire :

« **Tu méditeras ces paroles** »

« *Tu y réfléchiras* » (comme dans l'expression : *davar mitokh'davar* = faire des déductions)

« *Tu y cogiteras* » (y es-tu ?)

« *Tu les rumineras* » NB : certains commentateurs ont exprimé que si l'on mange des ruminants, c'est à cause de la symbolique de la rumination nécessaire de nos idées - en point commun relatif d'avec le comportement digestif de cette variété de mammifères...(Certes, mais cela ne suffit pas , car comment interpréter alors les indispensables cornes ?)

L'avantage de cette version **d'interiorité** est que ce vocable de **דברת** prend alors toute son entière place avec son entière spécificité, alors bien huilée dans le discours du Chéma...

« *Védibarta bam* » (tu les cogiteras) ne fait ainsi plus, ni redondance ni incohérence grammaticale , d'avec le

« *véchinanetam* » (tu l'enseigneras) étudié précédemment ou d'avec le

« *oukh'tavtam* » (tu les écriras) qui suit et qui aurait fait alors, sinon, pléonasme....

§XXIIIc ACTION !

- **Quatrième réflexion** (positive) :

דבר A UN DEUXIEME SENS : CELUI D'AGIR, DE L'ACTION, DE LA CHOSE FAITE

Donnons quelques exemples :

Ainsi l'expression « *Davar bé – ito* » signifie « une **action** faite à propos »

De même « *Davar yom bé yom* » signifie « une **action** jour par jour » (=A chaque jour suffit sa peine)

De même « *Davar vé ipoukh'o* » signifie « une **chose** et son contraire » (= Une action incohérente)

De même « *Dvar Ma* » signifie « quelque **chose** »

De même « *Ma zé adavar ?* » signifie « qu'est-ce que cette **chose** là » ?

Et ainsi de suite.

Dans cette optique de lecture, **דבר** reprend alors la plénitude de son deuxième sens et signifie alors **agir**, « *choser* » et , de même, **BAM** prend ici son deuxième sens habituel exprimant le « moyen » , donc il signifie « **avec** »

« *Védibarta bam* » devient alors :

« *Védibarta* = **tu te mettras en action , tu agiras, tu « choseras** »

« *bam* » = **dans le cadre de , ou avec** (ces « *devarim* »)

Et ce, tant dans tes repos, que dans tes voyages, en te couchant, en te levant

§XXIII D CONCLUSION DE CES DEUX ENTRETIENS SUR **בם ודברת** !

Le double sens que nous avons été amené à finalement retenir donne l'équation :

$$\underline{\text{COGITATION}} + \underline{\text{ACTION}} = \underline{\text{PREFIGURATION}}$$

Car le lecteur aura aussitôt remarqué que, par ces deux sens, **בם ודברת** préfigure exactement ce qui sera dit ensuite , sur la symbolique des téfilines, c'est-à-dire :

d'une part, pour la *cogitation* le fait que le croyant doit avoir le décalogue en points de mire d'autre part, quant à *l'action* le fait qu'il doit appliquer ces alliances dans ses gestes. Tout cela déjà annoncé dans « *Védibarta bam* »

A SUIVRE

Note :

D'aucuns pourraient s'étonner que l'hébreu puisse utiliser le strict même vocable **דבר** pour désigner deux notions aussi différentes que sont un *objet* ou un *mot*.

Relevons pourtant que cette attitude est habituelle et linguistiquement universelle.

Ce n'est en rien le privilège de l'hébreu

Pour mieux retenir cette dualité de **DAVAR**, voici un moyen mnémotechnique 'décontracté'

En français, dans notre quotidien, nous attribuons aux mot « *mot* », des sens multiples et des caractères physiques similaires à des objets réels et palpables tels que:

une taille (dire un gros mot, glisser un petit mot)
une forme (le fin mot de l'histoire, des mots grossiers)
un poids (le poids des mots, des mots lourds de sens, » il a laissé tomber le mot » ou au contraire tenir des propos légers - tellement légers même que parfois qu'il y a des envolées de mots)
une température (des mots glaciaux, mots chaudeux, mots brûlants - à tel point que lorsqu'ils sont sur le bout de la langue, il faut savoir souffler mot.).
un ph : (les mots acides contrastent avec les mots doux)
un caractère tactile : toucher mot ,
une suite avoir le dernier mot
une saveur (des mots savoureux, salés, épicés, mielleux...)
etc...

Mais vous n'êtes en rien obligé de me prendre au mot.

D'ailleurs, dès la création, il n'y avait déjà nulle limite exprimée réellement entre l'immatériel du verbe et la chose faite.

Dieu dit et cela fut

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou (avec une lecture diverse, parfois contradictoire), fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (**influence du manichéisme zoroastrien**) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (**superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non**)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (**implication parentale, sociale, éducative, civique..**) et de manière générale toutes « **contributions** » qui

renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► Le mot « JE » אֲנוּכִי *anokh'i*

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que *anokh'i* ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► Le mot : ces « PAROLES » דְּבָרִים *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtrise, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe) Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► Le mot : « HA-YOM » הַיּוֹם (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► La particule : « AL » עַל ('sur')

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » אֵל) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinai ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache, le joug au Divin, attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,)

► Le mot « tu inculqueras » וְשִׁנַּנְתָּם *vé chinenan'tam*

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « tu flèche -ras » « javelot -eras » « stylet -eras », il suggère à l'enseignant un discours précis, pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► Le mot « tes fils » לְבָנֶיךָ *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « tes fils », certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi, et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants - de l'extrême au plus modéré - ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel, bien des actes du rituel ou certains droits, restent encore actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai

monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que tant dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou même la haggadah.
Cela était durant des siècles, prévalant dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisin).
Cette « *subconscience* » collective païenne, qui s'insère dans une lecture séculaire, a-t-elle contribué aux malheurs annoncés du peuple juif sanctionné pour ces déviations ?

Enfin, dans un dernier entretien sur **לבינוך** nous avons exposé que, tant le texte du rituel, - que celui de la création, - ou le comportement de Moïse prodiguant son enseignement à tous sexes tous âges de tout Israël (*après Haazinou - son cantique de fin de vie*) - ou le cas des filles de Tselof'had (*qui ont introduit le droit notarial*) - ou même certain passage talmudique font que **l'égalité de l'enseignement des lois et des pratiques entre hommes et femmes** est une attitude **pleinement conforme** au message ultime de Moïse. Et donc, dans la droite ligne de l'esprit et de la mission dévolus par Moïse au judaïsme.

► **Le mot **בם** ודברת *Vé dibarta bam* traduction usuelle « tu en parleras »**

- ♥ Si ce terme devait être pris en son sens habituel parolier, alors se poserait la question de la place respective du discours (volatile) et de son intérêt au long terme d'une part, - comparativement d'avec l'écrit que le texte juxtapose d'autre part - , et qui seul, a une valeur millénaire de fiabilité, (voire de symbolique rituelle cf Kippour) ou d'obstacle espéré par Moïse aux déviations humaines inéluctables(faillite de la mémoire - ou dénaturaton humaine du message originel par un rapporté verbal successif.
- ♥ L'adjonction de la particule **בם**, associée au double sens de **ודברת** restreint de fait l'exégèse, à une lecture non superficielle, et introduit **une double signification** conjointe, tant par une recherche d'**intériorité** (qui donne au vocable le sens de « **tu les cogiteras** ») que par celle d'une incitation au **dynamisme et à l'action** (avec son deuxième sens confondu de « **tu les actionneras** »)
Ces deux significations imbriquées et fusionnées dans le même vocable préfigurent la suite du texte.

ETUDE DE LA FIN DU VERSET 7

Béchivtékh'a , béveitékh'a, ou bélekh'tékh'a badérékh,' oubéchokh'békh'a oubékoumékh'a
(Tu t'en entretiendras.....) soit dans ta maison, soit en voyage, en te couchant et en te levant
(Traduction officielle du rabbinat français)

LA AUSSI , IL NOUS FAUT NOUS ARRETER POUR PRECISER CE TEXTE

§XXIVA **BECHIVTEKH'A** , du verbe **שבת** (Chavat ou Chévét)

Ce vocable est scotomisé puisqu'il n'est nullement traduit dans la traduction française rabbinique officielle de Zadoc Kahn. Or il n'est pas là pour rien.

Il a sa propre mission, sa propre place spécifique et **autonome**

Le verbe **שבת** (*prononcez Chavat ou Chévet , selon la ponctuation*) signifie : **Cesser, chômer**
(de là vient le jour du « Chabat ».

Ce serait faire un **amalgame** hâtif que de vouloir regrouper « **Béchivtékh'a , béveitékh'a** » en un seul mot à un seul sens contracté et qui serait à sens **des plus restrictif** , = « *dans ta maison* »

D'abord, parce que l'on peut fort bien avoir des périodes de repos mais tout en vivant **en dehors** de sa maison (*voyageurs d'affaires ou non , vacanciers , croisiéristes..*). Ensuite, et à l'inverse, parce que l'on peut, tout aussi bien, être domicilié en logement de fonction dans son lieu de travail même, et donc ce n'est plus « ton » logement au sens strict (*cas de l'interne de médecine permanent de l'hôpital, du contremaître dans un baraquement de chantier etc.....*)

Ou même n'avoir **pas de maison du tout** pour certains et être un « sans domicile fixe » (exemple du cas migratoire permanent d'Abraham , le seul SDF cossu connu qui vivait sous tente).

Tous ces juifs là sauraient-ils pour autant être exclus du peuple et du message ? Que nenni !

Or, nous avons déjà étudié, en tout début de nos entretiens, qu'il y avait, sur ce paragraphe du **Chéma** :, une double approche possible dans sa lecture :

Soit , surtout et prioritairement , une lecture en adresse **collective** (voire même intergénérationnelle)

Soit, en une seconde lecture, en une adresse simplement **individuelle**.

► En lecture « individuelle »

Ces paroles, ces choses là, tu les « cogiteras », tu les « méditeras » , lors de tes périodes individuelles de **cessation de travail, d'oisiveté, de repos** .

Notons, dans le cadre de cette option, que le texte nous scinde bien deux situations distinctes :

- *d'une part*, celle de temps et de lieux de « détente » **ubiquitaires** (**béshivtékh'a**), sans comporter de restriction,
- *d'autre part*, une deuxième composante liée à la seule vie localisée **domestique**

mais cette deuxième composante domestique n'est précisée qu'ensuite et n'est dévolue qu' au seul vocable qui suit (**Bévitékh'a**) .

Cet énoncé implique donc un devoir de « **védivarta** » (*cogiter + acter*)

- **Peu importe** le lieu, le temps, ou le jour de semaine, -
- **Peu importe** que ce soit chez soi ou même ailleurs....
- **Peu importe** qu'on ait eu ou non des enfants , que l'on ait ou non un foyer,
- **Peu importe** que l'on y réfléchisse seul , ou par le biais d'un entretien avec autrui (*Par exemple le devoir d'en entretenir ses amis, ses collègues son voisin, etc... (son percepteur, voire même , pourquoi pas - entretenir sa maîtresse..)*)

► En seconde invite, mais cette fois « collective »

Toi, ô ISRAEL , ces paroles ci-dessus énoncées (*décalogue ou plus*), ces choses là, en tes institutions collectives, tu les « **cogiteras** », tu les « **méditeras** » , mais aussi tu les « **actionneras** » tu les « **mettras en œuvre** » - (voir l'entretien 31 précédent) , que cela soit lors de tes périodes de haltes collectives et de campements de familles nomades – ou que cela soit dans tout lieu ou tu crées une agglomération fixe .

Cette lecture sera confortée par l'examen ci-dessous du sens très varié contenu dans le mot **BAIT**

§XXIVB BEVEITEKH'A ,

de BAÏT : son sens premier et usuel est bien connu, c'est « *la maison, l'habitable.* »

Mais c'est loin d'en être le seul. !!

Or cette diversité même de son sens influe obligatoirement sur le sens global du texte.

► Il va ainsi désigner de l'habitable « minus » à « l'immensité »

Un sens minimal

Pour un célibataire, c'est tout simple : c'est bien sa « **maison** »

Ce qui confirme superfétatoirement que « *védibarta bam* » ne veut pas dire « tu en parleras à voie haute – (en particulier à tes enfants, rôle spécifique dévolu au seul vocable antérieur *véchinananetam lébanékh'a* ».

Sauf à un célibataire d'avoir le devoir de parler, certes, mais à qui, ...à un mur en rentrant chez lui ?
Sauf aussi à l'exclure du devoir de « *védibarta bam* » s'il n'a pas eu d'enfants ou n'a pas pu en avoir...

Un sens plus élargi

Pour une famille constituée, BAIT c'est aussi et d'abord la « **famille** »

BAAL A BAIT , signifie le « **chef** » de famille, c'est-à-dire dont dépend le sort du couple et du foyer (*Exemple : Proverbe de Salomon 14,1*) :
« *La sagesse des femmes édifie la maison, leur folie la renverse de leurs propres mains* » [NB : Est-ce pour cela et par prudence que Salomon a préféré «diviser» les risques et prendre 1001 épouses ?]

BEN BAIT , à l'identique, ne veut pas dire le filial de la maison mère, mais bien *un membre de la famille*

Un sens encore plus élargi

La grande famille, la « **maisonnée** » , comme dans le latin ou le français quand on parle de la « **domesticité** » (de *domus* = maison)

Ainsi est-il dit (Gen 18, 27) que Abraham a circoncis tous les hommes de sa maisonnée, ANCHÉ BEITO « nés chez lui ou achetés à prix d'argent ... »

Un sens encore et à nouveau plus élargi

Pour tous (célibataires ou familles) celui de « **tribu** », « **maisonnée** » , « **peuple** »

Ainsi parle-t-on du **peuple** de Jacob (Cf le chant du Hallel : *Betset Israel...*
Quand Israël sortit d'Égypte, la « maison de Jacob » BEIT YAACOV de la servitude

Sur le même niveau, il existe une multitude de sens communautaires (mais ici en mots composés) **ou le mot clé est « La maison de... »**

Sont ainsi désignés comme composés avec **BEIT** :

Les écoles, les hospices, le parlement, la synagogue, le tribunal, l'hôpital, l'usine, l'abattoir, l'hôtel, la pharmacie, la chambre des députés, le musée, le harem, la prison, la bibliothèque, le café, la poste, la taverne OUF !

Tous lieux potentiellement **ouverts** à la parole et à l'action (**DAVAR**)

Une exception évidente : *Le cimetière 'beith kvaroth'* (même si existent des paroles mortes que l'on enterre...)

Enfin un sens universel et infini

« Beith Olam » *Le Monde, L'univers...*

(NB : se dit aussi du cimetière , car tout le monde s'y retrouve, et avec les siècles, aucun « carré » communautaire ne pourra empêcher que tous les hommes redevenus poussières ne se mélangent...)

§XXIVC **BELEKH' TEKH'A BA DÉREKH** , *« En cheminant dans ton chemin.. »*

Une fois comprise et admise la diversité ci-dessus du mot **BEIT** , ce passage explique le devoir de chaque juif d'Israël de s'adonner à sa tâche de cogitation, d'explication et d'exemplarité en tout lieu qui soit **EXTERIEUR** et au-delà du **BEIT** , c'est-à-dire extérieur à tout lieu individuel « judaïsé » , **quel que soit celui-ci** : *son domicile, sa ville,(intra et extra muros) son pays et même en toute migration ou exil hors son pays.*

Un peu comme une onde qui s'étend en phases concentriques par l'impact d'un caillou sur la surface de l'eau.

C'est en ce sens qu'il me paraît falloir traduire :

Ki mi tsion tétsé tora oudvar Adonaï mi yerouchalaïm

Car de Tsion jaillira l'enseignement(tora) et de Jérusalem la parole (dvar) divine

Sur ce dernier devoir du peuple juif , dont le message sera, de ce fait, toujours en exil, **et notamment par son devoir d'éviter de souiller** le monothéisme ou le NOM Divin, et par un devoir **d'exemplarité** qui fasse l'admiration des autres peuples, le prenant en exemple et modèle, nous renvoyons le lecteur à notre précédent entretien XIII en son § VI_H et à la vindicte de **Ezéchiël** déjà vu (Ch 36, versets 16 à 39 .)

Mais bien entendu cette obligation de **« cheminer ton chemin »** peut aussi être lue au second degré.

Ainsi, dans la légende de Rabbi Amnon, celui-ci **« ne déviait pas de son chemin »** alors même qu'il en était réduit, par son tortionnaire et le récit, à l'état de cul de jatte...

De même, les mystiques pourront, au travers du **« bélekh'tékh'a ba dérékh »** y voir un cheminement historique du peuple au travers des siècles et rêver d'un messianisme...

§XXIVD **BECHOKH'BÉKH'A OU BÉ KOUMÉKHÁ** , *« Couché et debout.. »*

Cela veut dire que, après la non limitation **géographique** ci-dessus , le texte l'étend maintenant ici à l'absence d'une quelconque fixation de limite, qu'elle soit aussi **dans le temps** ou le nyctémère pour appliquer le devoir de « *Védibarta bam* » (= cogiter + acter)

N'est-ce pas d'ailleurs en ce sens que la *haggada* de Pâques nous dit que « **tous les jours de ta vie, cela signifie aussi tes nuits ?** (*et de plus... la nuit porte conseil*)
POUR RESUMER CET ENTRETIEN :

« **BÉCHIVTÉKHÁ** » ou bien « **BÉLÉKH'TÉKHÁ** » ONT UNE SIGNIFICATION **AUTREMENT BIEN PLUS VASTE** QUE CELLE COURAMMENT DISPENSÉE ET TROP RESTRICTIVE .

CES VOCABLES IMPLIQUENT UN DEVOIR DE DIFFUSION DU MESSAGE **ET** DANS L'ESPACE **ET** DANS LE TEMPS...

A SUIVRE

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOÉNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טע** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou (avec une lecture diverse, parfois contradictoire), fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à néféch נפש
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאור.méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou de « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► **Le mot « JE » אנוכי .anokh'i**

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que **anokh'i** ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► **Le mot : ces « PAROLES » ci דברים dévarim**

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe) Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « exorcisme » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle 'd'extrême onction' et de pardon

► **Le mot : « HA-YOM » ה'יום (soit « jour » ou soit « période »)**

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► **La particule : « AL » על ('sur')**

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal = « él » אל*) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (Deutéronome 6,7)

► **Le mot « tu inculqueras » ושונתם vé chinenan'tam**

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu. Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► **Le mot « tes fils » לבניך lé banékh'a**

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** » , certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi , et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants - de l'extrême au plus modéré - ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel, bien des actes du rituel , ou certains droits, restent encore actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que tant dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou même la haggadah.

Cela était durant des siècles, prévalant dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisin).

Cette « *subconscience* » collective païenne, qui s'insère dans une lecture séculaire, a-t-elle contribué aux malheurs annoncés du

peuple juif sanctionné pour ces déviances ?

Enfin, dans un dernier entretien sur **לביניך** nous avons exposé que, tant le texte du rituel, - que celui de la création, - ou le comportement de Moïse prodiguant son enseignement à tous sexes tous âges de tout Israël (après Haazinou - son cantique de fin de vie) - ou le cas des filles de Tselof'had (qui ont introduit le droit notarial) - ou même certain passage talmudique , font que **l'égalité de l'enseignement des lois et des pratiques entre hommes et femmes** est une attitude **pleinement conforme** au message ultime de Moïse. Et donc, dans la droite ligne de l'esprit et de la mission dévolus par Moïse au judaïsme.

► **Le mot **בַּמּוֹרָה** Vé dibarta bam traduction usuelle « tu en parleras »**

- ♥ Si ce terme devait être pris en son sens habituel parolier, alors se poserait la question de la place respective du discours (volatile) et de son intérêt au long terme d'une part, - comparativement d'avec l'écrit que le texte juxtapose d'autre part - , et qui seul, a une valeur millénaire de **fiabilité**, (voire de symbolique rituelle cf Kippour) ou d'obstacle espéré par Moïse aux déviances humaines inéluctables(faillite de la mémoire - ou dénaturation humaine du message originel par un rapporté verbal successif.
- ♥ L'adjonction de la particule **בַּמּוֹרָה**, associée au double sens de **וּדְבַרְתָּ** restreint de fait l'exégèse, à une lecture non superficielle, et introduit **une double signification** conjointe, tant par une recherche d'**intérieurité** (qui donne au vocable le sens de « **tu les cogiteras** ») que par celle d'une incitation au **dynamisme et à l'action** (avec son deuxième sens confondu de « **tu les actionneras** ») Ces deux significations imbriquées et fusionnées dans le même vocable préfigurent la suite du texte.
- ♥ De même, la fin du verset 7 nous indique que, **que cela soit pendant tes périodes quelconques de détente Béchivtékh'a, que cela soit à l'intérieur de tout habitacle béveitékh'a individuel, familial, urbain, national** (« indoor ») **ou même que cela soit par-delà tes enceintes ou frontières ou bélekh'tékh'a badérékh,'...** (« outdoor ») , aucune réelle limite ne nous est fixée **ni** de lieu **ni** de temps et ne saurait nous dispenser « d'y réfléchir et de les concrétiser ». (védibarta bam) **ni** de même, aucune limite temporelle ne saurait nous être fixée à l'intérieur du nyctémère - s'étalant du lever au coucher - **oubéchokh'békh'a oubékoumékh'a**

LE VERSET 8

Oukchartam léoth al yadékh'a véayou létotafot beïn éinékh'a

« Tu les attacheras telle une alliance sur ton bras - et tu les porteras tel un fronton entre tes yeux »

§XXV LA RHETORIQUE BIBLIQUE

On retrouve ce type de métaphores sensorielles dans de nombreux versets bibliques, comme dans la Genèse ou le livre des Proverbes , et que l'on comparera utilement, car elles donnent un éclairage élargi de ce verset du Chéma.
:

§XXVA **LA SYMBOLIQUE DE L'ALLIANCE** « l'attache sur ton bras »

Nous avons déjà longuement examiné que le mot « **véaavta** » (*Tu aimeras*) avait une connotation particulière dans la relation spécifique de l'homme d'avec Dieu, en rien assimilable ni comparable aux relations « amoureuses » inter –humaines de tous types, ni même à une vision « romantique », et que ce vocable traduit, entre autres sens, celui préférentiel d'une « **attache** » renforcée par l'adjonction de la particule éth , laquelle particule a une double signification - dont celle de « avec » .

[NB : la ponctuation de ÉTH (inexistante sur le rouleau) ne semble pas apparemment influencer sur son sens.

Exemple : dans la paracha Vayéchév (Gen ch 37) **le même ETH** identiquement ponctué est utilisé :

- tant pour dire « avec » (*Véou nahar éth bné Bilha...*) = (Joseph) *passait son enfance avec les enfants de Bilha etc...*
- que pour introduire ensuite un C.O.D. (*Vé Israël ahav éth Yoseph*) Israël aimait (C.O.D.→) Joseph]

Le mot **וּקְשַׁרְתָּם** « **attache les** » (renvoie à ces paroles, ces dévarim ci-dessus)

C'est-à-dire que ce vocable évoque ce qui te lie, ce qui te relie, ce qui t'allie.

Que nous retrouvons dans « créer un lien » « nouer une relation » « avoir des attaches »

Cette alliance et ce lien sont à mettre en parallèle d'avec d'autres versets similaires du même registre rhétorique biblique, tels :

« Que la bonté et la vérité ne te quittent jamais,
« Attache les à ton cou, grave les sur les tablettes de ton cœur » et tu
« trouveras faveur et bon vouloir aux yeux de Dieu et des hommes (Prov. Ch 3 ,3)

(Rien à voir avec les rites mayas et leur extraction de cœurs humains aussitôt ritualisés à vif)

Il ne s'agit là, bien entendu, que d'une pure tournure de style. De même est-il dit :

«Que ton cœur soit attaché à mes paroles » garde mes préceptes et tu vivras (4,4)

« Attache toi à la sagesse (Prov 4,8) Idem.

Ou, de même (Prov 7,3):

« Garde mes préceptes et mes commandements...
« Attache les à tes doigts, inscris les sur les tablettes de ton cœur »

La sottise est attachée au cœur de l'adolescent (Prov 22,15)

Etc...

Le mot **אָת** « signe d'alliance »

De la même façon, le mot **אָת** (OTH) indique, de façon imagée, une alliance collective faite entre Dieu et l'Homme - ou même l'univers - et se rapproche, par là même et ainsi, très prêt du mot *bérith*. alliance

C'est ainsi que dans le *Kiddouch* (sanctification) du samedi, on parle du Chabath en temps que **אָת** y léolam C'est-à-dire qu'il est une alliance universelle et intemporelle (Olam indique tant le lieu que le temps)

Tout autant lit-on que Dieu dit à Noé, après le déluge, que l'arc en ciel est un symbole d'alliance « **אָת** abérit » d'avec toutes les créatures vivantes qui sont sur la terre (Gen 9, v 16-17)

Ainsi, **Oukchartam lé OTH** signifie donc ici que, par la mise en pratique de ces « paroles », de ces « dévarim » qui précèdent ce paragraphe, le peuple d'Israël fait, par là, symbole de soumission au joug et à l'alliance divins .

En somme Israël doit démontrer qu'il est subjugué...

§XXVB **LA SYMBOLIQUE OCULAIRE**

Tu les porteras en fronton entre tes yeux

Il nous faut bien appréhender là aussi ce vocable, en sa conception biblique, et là aussi par comparaison avec d'autres versets similaires où le mot **עַיִן** est utilisé. Ainsi :

§XXVB1 **עַיִן (œil) ne désigne pas seulement la vision en optique simple**

Ainsi lit-on :

« Que mes commandements ne s'écartent pas de tes yeux , car ils sont un gage de vie pour qui les accueille , un gage de santé pour tout le corps.... (Prov 4, 21)

Il est des plus évident que l'intention du message n'est guère littérale....

« Que tes yeux regardent bien en face, que tes paupières s'ouvrent droit devant toi... Ne dévie ni à droite, ni à gauche (id.Ch 4 , 25-27)

Même message. Cela n'implique nullement une pose d'ocillères chevalines...C'est évident.

L'expression contraire serait « *ehélim Ayin min...* » (*ne détourne pas ton regard de, ne ferme pas les yeux sur, n'ignores pas*)

De fait, il nous est simplement demandé d'avoir une lecture bien axée et donc « *non désaxée* » du message toraique et divin.

Exemple par une illustration (d'un cas où il ne faut pas « regarder entre ses yeux » et donc ne pas détourner son attention)

« Si tu **vois** l'âne de ton ennemi succomber sous sa charge, **garde toi** de l'abandonner ; aide le au contraire à le décharger...

§XXVB2 **Mais aussi עַיִן est l'instrument d'une vision valant perspective (donc l'instrument d'une pré-vision)**

Dans la paracha « Béha'alotékha » ainsi lisons nous (Nbres 11, 7) que le peuple se plaint de la seule manne :

« *nafchénou yévacha - éin kol bilti él a man EÏN énou* »

« Maintenant nous sommes exténués, (= « ras le bol ») nous manquons de tout, **point**

d'autre perspective que la manne ! »

Le mot « œil » עין est bien ici désigné comme un instrument de « *pré-vision de perspective* »

עין signifie donc dans ce cas
voir loin, viser loin, porter son regard par delà l'horizon

Inscris donc ces commandements en « bonne *visibilité* » ,

Vois Israël, par delà ta propre génération immédiate, vois droit et loin, « *pré-vois* »
(Ou comme aurait dit poétiquement Hemingway :
« *Hitch a wagon to your star* » (Accroche un wagon à ton étoile...)

§XXVB3 עין (œil) = aussi vision de « compréhension » et de « perception »

Dans II ROIS (19) v 14 à 16 (*et dans le plus parfait des anthropomorphismes d'époque*) il est dit :

« *Ezechias prit la lettre de la main des messagers et, après l'avoir lue, il se rendit dans la maison de l'Eternel et déploya cette lettre devant l'Eternel et adressa la prière suivante....*
« ouvre tes yeux (*einékh'a*) et regarde, accorde ton attention au message envoyé etc...

Là aussi, il est des plus évident qu'Ezechias ne demande en rien ni à Dieu de s'approcher de la lettre, ni même de mettre des lunettes...

La bible n'utilise donc le mot עין que dans un sens exclusivement abstrait et imagé

C'est dans le même sens abstrait que l'on dit : *E'INAIM lahéme vélo yreoun.*
« ils ont des yeux mais ne voient pas »

C'est dans la même logique que les Docteurs de la Loi ont expliqué que « *œil pour œil* » *Ain lé ain* ne doit surtout pas être pris en son sens littéral (qui serait alors celui de « crever un œil pour un œil crevé ») mais bien « *dédommager la valeur d'un œil pour un œil perdu* »

Tous ces versets sont donc parfaitement cohérents dans leur intention d'abstraction.

[En français nous dirions, par exemple, toujours en cette même imagerie :
« vois tu ce que je veux dire? » ou bien « *il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut voir* »
Ou bien « son ami urologue l'a opéré à l'œil »...]

C'est d'ailleurs bien aussi en ce sens que les prophètes entendront dénoncer les « *visées hors du droit chemin* » d'Israël lors de leurs diatribes sur son comportement « *aveugle* ».

Ce verset 8 fait donc une ampliation logique et une toute continuation des précédents versets.

LE VERSET 9 FINAL

Oukh'tavtam al mezouzoth béithékh'a ou bi chearék'h'a

Tu les écriras sur les huisseries de tes maisons et dans (= dans + à l'intérieur de) **tes portes d'enceintes**

Nous ne reviendrons pas sur cette nécessité que nous rappelle ici Moïse, et qui est celle de divulguer le message divin au peuple hébreu, de la façon la plus publique, ouverte et diversifiée possible,

On notera incidemment qu'on utilise « *sur* » pour les huisseries privées mais « *dans* » pour les portails publics

C'est-à-dire en tous points de passages habituels des habitants dans la cité, ouvrant ainsi la voie à la discussion... (et particularité qui perdure ... au *Caphar-Naüm*)

(N.B : à l'époque, on ne disposait encore ni de l'imprimerie, ni des affiches, ni des revues, ni de l'Internet, ni des media... En ce sens, des émissions telles que « à Bible ouverte » de Josy Eisenberg répondent parfaitement au souhait de Moïse Ou de même le moment du « Limoud », d'étude, que l'AJLT introduit en interlude à l'intérieur de l'office du samedi matin)

* * *

A SUIVRE